

ECONOMIE GENERALE

BTS Première année

BIALES LEURIEN ET RIVAUD

Editions Odile JACOB 1995

TABLE DE MATIERES

CHAPITRE 1 L'ECONOMIE ET SON DOMAINE.....	4
I. L'OBJET DE LA SCIENCE ECONOMIQUE.....	4
II. LES GRANDS COURANTS DE LA PENSEE ECONOMIQUE	5
III. MODELE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE ET SYSTEME ECONOMIQUE	7
CHAPITRE 2 LA REPRESENTATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE : LE CIRCUIT ECONOMIQUE.....	9
I. LES AGENTS ECONOMIQUES ET LEURS OPERATIONS	9
II. LE CIRCUIT ECONOMIQUE DANS LE CADRE NATIONAL	10
III. LES INTERDEPENDANCES ECONOMIQUES ENTRE LES NATIONS.....	11
CHAPITRE 3 LA PRODUCTION.....	13
I. LA NOTION DE PRODUCTION	13
II. L'IMPORTANCE DE LA PRODUCTION MARCHANDE ET DE LA PRODUCTION NON-MARCHANDE.....	13
III. VALEUR AJOUEE ET MESURE DE LA RICHESSE.....	14
IV. LES LIMITES DE LA MESURE DE LA PRODUCTION.....	15
CHAPITRE 4 LE TRAVAIL	16
I. LES ASPECTS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS DU TRAVAIL.....	16
II. LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL ET LA NOTION DE CAPITAL HUMAIN	17
CHAPITRE 5 LE CAPITAL ET LE PROGRES TECHNIQUE.....	19
I. LE CAPITAL ET L'INVESTISSEMENT.....	19
I.A. LE CAPITAL : ASPECTS PHYSIQUES ET FINANCIERS	19
I.B. LES DIFFERENTS TYPES D'INVESTISSEMENT ET LE POID DE L'INVESTISSEMENT IMMATERIEL	19
II. LE PROGRES TECHNIQUE – NATURE ET ROLE	20
CHAPITRE 6 LE SYSTEME PRODUCTIF.....	21
I. LA PLACE RELATIVE DES DIFFERENTS SECTEURS	21
II. LE ROLE DU SECTEUR PUBLIC PRODUCTIF.....	22
III. LA CONCENTRATION ET L'INTERNATIONALISATION DE LA PRODUCTION	22
CHAPITRE 7 LA REPARTITION PRIMAIRE	25
I. LE CONSTAT DES INEGALITES	27
CHAPITRE 8 LA REDISTRIBUTION.....	29
I. LES FONDEMENTS DE LA REDISTRIBUTION.....	29
II. LES INSTRUMENTS DE LA REDISTRIBUTION.....	30
III. L'EFFICACITE DE LA REDISTRIBUTION.....	31
CHAPITRE 9 LA CONSOMMATION ET L'EPARGNE - DETERMINANTS ET EVOLUTION	32
I. LES DETERMINANTS DE LA CONSOMMATION ET DE L'EPARGNE	32
II. LA FONCTION DE CONSOMMATION	33
CHAPITRE 10 LES CONSOMMATIONS COLLECTIVES ET L'EVOLUTION DU MODE DE CONSOMMATION	35
I. LES CONSOMMATIONS COLLECTIVES.....	35
II. L'EVOLUTION DU MODE DE CONSOMMATION	36
CHAPITRE 11 LES FONCTIONS ET LES FORMES DE LA MONNAIE	37
I. LES FONCTIONS DE LA MONNAIE	37
II. LES DIFFERENTES FORMES DE LA MONNAIE.....	37
CHAPITRE 12 LES MECANISMES DE CREATION MONETAIRE. LA MASSE MONETAIRE ET SES CONTREPARTIES	39

I.	LES MECANISMES DE CREATION MONETAIRE	39
II.	LES AGREGATS DE MONNAIE	40
CHAPITRE 13	LES CIRCUITS DE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	41
I.	FINANCE DIRECTE ET FINANCE INDIRECTE	41
II.	L'EVOLUTION DES CIRCUITS DE FINANCEMENT	42
CHAPITRE 14	LE SYSTEME MONETAIRE ET FINANCIER.....	44
I.	LES INSTITUTIONS FINANCIERES ET LES OPERATIONS DE CREDIT.....	44
II.	LES MRCHES DE CAPITAUX.....	45
CHAP 15	LA REGULATION PAR LE MARCHE	47
I.	LE MECANISME DE FORMATION DES PRIX SUR UN MARCHE CONCURRENTIEL	47
II.	LE ROLE DU PRIX ET LES LIMITES DE LA R2GULATION PAR LE MARCHE.....	48
CHAPITRE 16	LA REGULATION PAR L'ETAT ET LA POLITIQUE ECONOMIQUE	49
I.	OBJECTIFS ET MODES D'INTERVENTION DE L'ETAT	49
II.	LA POLITIQUE ECONOMIQUE	49
III.	LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE : POLITIQUES BUDGETAIRE ET MONETAIRE	50
THEME 3	LES ENJEUX POLITIQUES DE L'EMPLOI	50

CHAPITRE 1 L'ECONOMIE ET SON DOMAINE

INTRODUCTION

Les sciences économiques ont beaucoup évolué et la matière c'est affinée et enrichie au cours du temps. Néanmoins, en vue des nombreux problèmes actuels la réflexion ne doit pas en rester là. Quelle est de facto notre connaissance effective des sciences économiques, sciences inexacts et comment pouvons-nous à la lumière de celles-ci résoudre les problèmes économiques et sociaux qui se posent à nous actuellement ?

La base de nos connaissances des sciences économiques et sociales repose sur trois axes majeurs : l'analyse de l'objet de la science économique, la présentation des grands axes de l'histoire de la pensée économique et l'examen des principaux systèmes économiques.

I. L'OBJET DE LA SCIENCE ECONOMIQUE

Les individus ont des besoins et le champ d'étude de la science économique est de s'intéresser à la manière dont ceux ci utilisent et ajustent leurs ressources pour satisfaire ces mêmes besoins.

A. LE SUJET ECONOMIQUE, UN ETRE A SATISFAIRE

On peut considérer les besoins des hommes comme illimités. La satisfaction des besoins, la lutte contre la rareté sont au centre de l'action économique. Mais les besoins étant illimités et les ressources limitées, le choix s'impose.

1. Des besoins illimités (on distingue trois caractéristiques majeures):

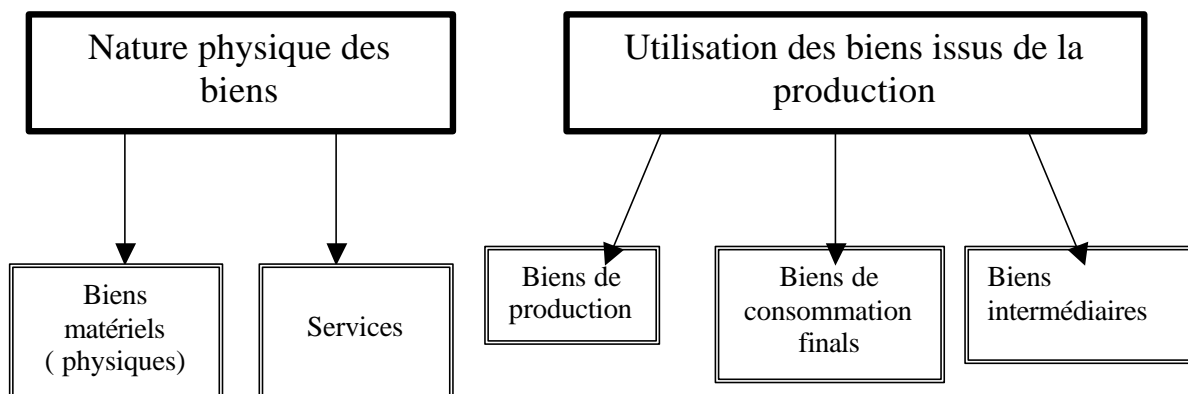
- la *multiplicité* (aux besoins élémentaires ou physiologiques s'ajoutent les besoins matériels et de culture dont la nature et l'accumulation sont liés à l'environnement social de l'individu.)
- la *satiabilité* (la satisfaction du besoin diminue son intensité, ainsi on ne mangera pas deux fois plus parce que l'on gagne plus d'argent.)
- L'*interdépendance* (certains besoins sont substituables et d'autres complémentaires)

Pour l'économiste le besoin n'est intéressant que s'il est associé à une action économique destinée à le combler.

2. Des biens limités.

Les biens sont plus ou moins rares et peuvent dépendre de facteurs de production (capital et travail) relativement rares ou de ressources naturelles épuisables.

Critères de classification des biens :



3. Choix économique et actes de la vie économique

L'individu est conduit à faire des choix économiques rationnels afin d'ajuster la satisfaction de ses besoins (illimités) à ses ressources (rares). Ces choix, s'appuyant sur le calcul économique, sont relatifs à la production (nature et quantité des biens à produire plus facteurs de production et méthode de production adéquates); à la répartition (consommateurs ciblés plus répartition du revenu de la production); à la dépense (consommer, investir, épargner).

B. LA NATURE ET LA METHODE DE LA SCIENCE ECONOMIQUE

La science économique est « la science de l'administration des ressources rares », elle s'intéresse aux modalités de la gestion de cette même rareté face à des besoins illimités. On distingue ainsi l'échange, la contrainte, et les transferts. Pour cela elle s'appuie sur une méthodologie distinguant trois champs d'étude : la micro économie, relative aux comportements individuels du consommateur ou de l'entrepreneur, la macro économie, à l'échelle d'une nation, et la méso économie, (à mi-chemin entre la micro et la macro économie, elle prend en compte des groupes significatifs d'individus).

II. LES GRANDS COURANTS DE LA PENSEE ECONOMIQUE

La science économique retiendra trois grands courants de pensée économique apparus chacun dans un contexte précis et adapté à leur temps : le libéralisme au XVIIIème siècle, le marxisme au XIXème siècle et le keynésianisme (pendant les « trente glorieuses »)

A. LE COURANT LIBERAL

Le courant libéral se compose de deux écoles de pensée : classique à la fin du XVIIIème siècle et néo-classique à la fin du XIXème siècle.

1. Le courant libéral classique

Le courant libéral classique naît pendant la Révolution industrielle, période d'importantes innovations techniques, de procédés et de transformations sociales. On retiendra Adam Smith (*La recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776*), Malthus, D. Ricardo (*Principes d'économie politique, 1871*) et Jean – Baptiste Say comme les principaux théoriciens classiques communément appelés les « théoriciens de l'offre. Ainsi, d'après la loi des débouchés de Jean – Baptiste Say, l'offre de biens crée une demande équivalente.

La théorie libérale classique repose sur trois points essentiels:

L'INDIVIDUALISME
ECONOMIQUE

L’AFFIRMATION DE LA
LIBERTE ECONOMIQUE

LA PERMANENCE DE
L’EQUILIBRE ECONOMIQUE

2. Le courant libéral néo-classique

Le courant libéral néo-classique apparaît dans la seconde moitié du XIXème siècle (avec des auteurs

L’individu, rationnel, recherche son intérêt propre et s’appuie sur la propriété privée

Le marché se régule seul (la main invisible).
L’intervention de l’état est proscrite sauf en cas de libéralisation des contraintes pesant sur le marché

Le marché s’équilibre seul en fonction de l’offre et de la demande. Il en va ainsi pour les prix et les salaires.

tels Walras, Marshall, Pareto). Celui-ci est moins une critique qu’un renouvellement du courant libéral. Le courant libéral néo-classique se distingue du courant classique par les deux éléments suivants

**L’APPROCHE
MICRO ECONOMIQUE**

**LA NOTION
D’EQUILIBRE GENERAL**

La pensée libérale néo-classique a su évoluer et, depuis les années 70, on assiste à l’apparition d’écoles libérales nouvelles; l’Ecole de Chicago (le monétariste Milton Friedman), l’Ecole des choix publics (J. Buchanan), l’Ecole de l’économie de l’offre (A. Laffer avec le « trop d’impôt tue l’impôt ») et la Nouvelle école classique (J. Muth).

L’individu rationnel ou homo oeconomicus perçoit le concept d’utilité marginale (unité supplémentaire). La valeur d’un bien dépend non de son coût de production mais de son utilité, perçue par le consommateur

L’équilibre se situe tant au niveau individuel (producteur ou consommateur) qu’au niveau de chaque marché.

B. LE COURANT MARXISTE

Le XIXème siècle est synonyme de capitalisme industriel et de détérioration de la condition ouvrière. Deux courants de contestation apparaissent dans ce contexte : le socialisme et le marxisme. La pensée marxiste, profondément anticapitaliste, repose sur trois piliers essentiels (ici concernant le domaine économique)

LA NOTION DE

LES CONTRADICTIONS

LA PROPRIETE COLLECTIVE

PLUS VALUE

L'exploitation des ouvriers est source de profit. La plus value est la différence entre le salaire versé à l'ouvrier et la valeur que son travail permet d'ajouter au profit.

DU CAPITALISME

Le capitalisme est voué à l'autodestruction, la paupérisation toujours recherchée mène à un blocage du système. Le socialisme devrait prendre la relève.

DES MOYENS DE PRODUCTION

La pensée marxiste, pour certains devenue obsolète, s'est néanmoins renouvelée, notamment en France avec *l'Ecole de la régulation* (Aglietta, Boyer, Mistral), proposant une typologie fondée sur la distinction entre régulation concurrentielle et monopoliste et entre le régime d'accumulation extensive et intensive.

C. LE COURANT KEYNESIEN

La pensée de Keynes (« théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie ») se situe dans le contexte de crise des années 1930, soit la crise du modèle économique libérale. Sa pensée s'ordonne autour de trois axes majeurs : une analyse macro-économique, l'existence possible d'une situation durable d'équilibre de sous-emploi et une intervention nécessaire de l'Etat. Contrairement aux classiques (ou théoriciens de l'offre) Keynes place son analyse du côté de la demande. La pensée keynésienne a beaucoup influencé les politiques économiques après la seconde guerre mondiale. Le néo-keynésianisme (ou courant de la théorie du déséquilibre) constitue un approfondissement et un dépassement du keynésianisme traditionnel.

III. MODELE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE ET SYSTEME ECONOMIQUE

Chaque grand courant de pensée économique se place dans un contexte précis et propose un modèle d'organisation de la société ou « système économique ».

Tableau récapitulatif des principaux courants de pensée économiques et leurs caractéristiques

	Courants de pensée économique	Libéral Classique et néo-classique XVIII et XIXème siècle	Marxiste XIXème siècle	Keynésien XX ème siècle
	Modèle d'organisation de la société	Capitaliste (vision micro et macro-économique)	Socialiste	Mixte (vision macro)
CARACRERISTIQUES	Régime de propriété	Privée	Collective ou étatique	Mixte
	Système de régulation	Marché (main invisible)	Etat	Marché et état (interventionnisme)
	Instruments de régulation	Prix d'équilibre fixés par le marché	Planification ou prix imposés	Les revenus (niveau de la demande → niveau de l'offre → équilibre)

Néanmoins les modèles ci-dessus restent de facto théoriques.

CHAPITRE 2 LA REPRESENTATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE : LE CIRCUIT ECONOMIQUE

Le comportement des agents économiques, les opérations économiques, sont interdépendants. En effet la reprise d'une branche de l'activité économique aura des répercussions dans une autre et ainsi de suite. Le circuit économique nous permet de représenter les formes d'un système cohérent, les principales relations entre agents et autres opérations.

I. LES AGENTS ECONOMIQUES ET LEURS OPERATIONS

Afin que l'analyse macro-économique soit pertinente et ajustée à la réalité complexe de l'économie, la comptabilité nationale propose la typologie suivante :

1 a Les agents économiques

- les ménages
- les entreprises
- l'Etat
- l'extérieure

1 b Opérations économiques

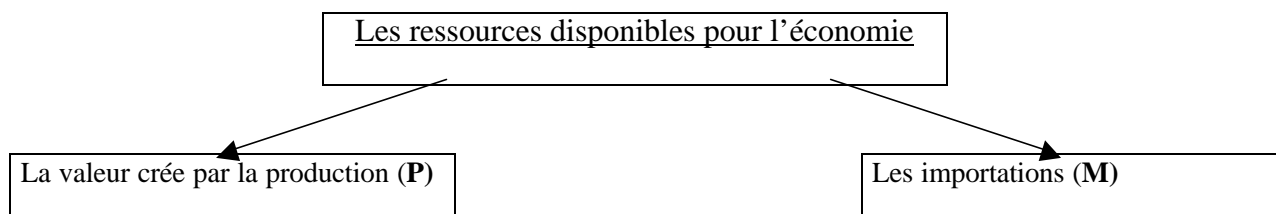
- opérations sur biens et services
- opérations de répartition du revenu
- opérations financières
- opérations élémentaires :

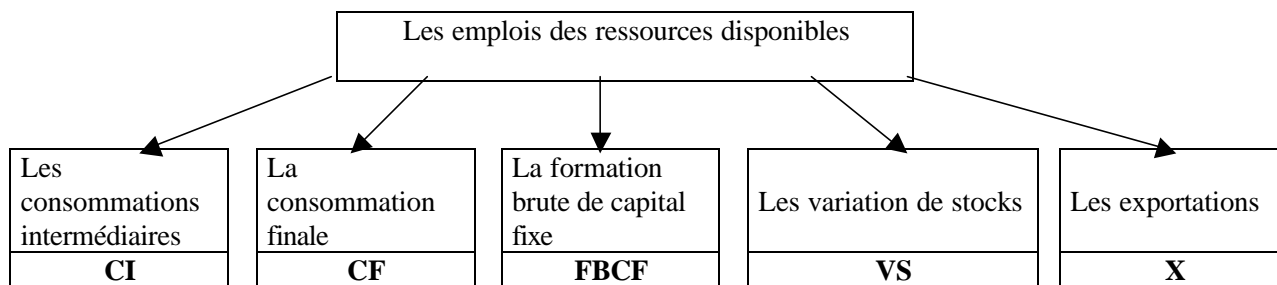
- Production
- Investissement
- Consommation

De par la multitude des agents économiques, la comptabilité nationale les a regroupés en sept secteurs institutionnels (Ménages, sociétés et quasi-sociétés non-financières, institutions financières, entreprises d'administrations publiques, administrations privées, reste du monde). selon la fonction économique principale qu'ils occupent (Production, Consommation, Travail).

1 a L'équilibre emploi – ressources des opérations sur biens et services

On ne peut utiliser ou employer que ce dont on dispose. Ainsi la comptabilité nationale ou celle des entreprises se doivent de respecter un équilibre entre emplois et ressources.



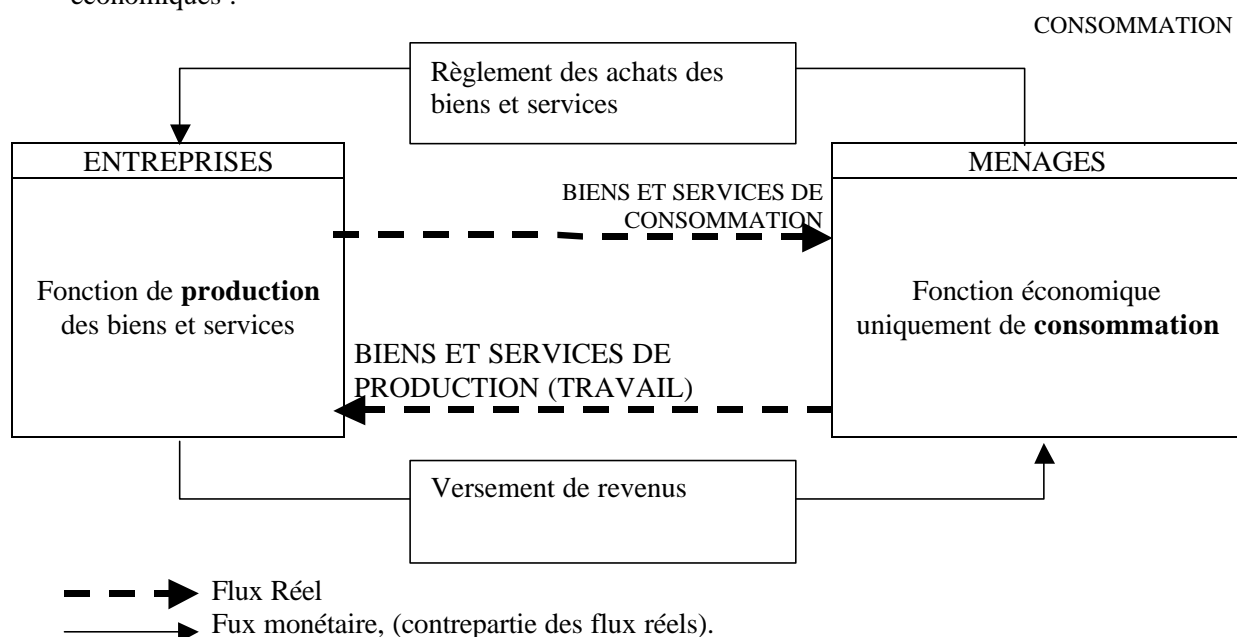


L'équilibre emploi – ressources se traduit par l'égalité suivante : $P + M = CI + CF + FBCF + VS + X$

II. LE CIRCUIT ECONOMIQUE DANS LE CADRE NATIONAL

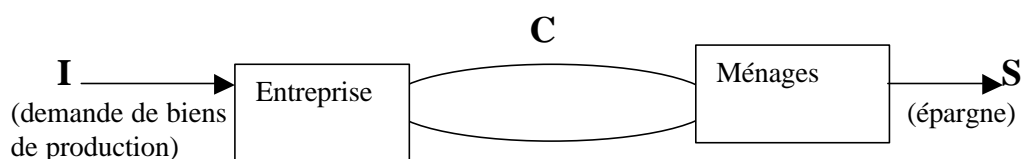
A. LA NOTION DE FLUX ET DE CIRCUIT ECONOMIQUE

1. Circuit dans une économie stationnaire avec deux catégories d'agents économiques :
Soit le schéma d'une économie très simplifiée représentant les flux entre deux agents économiques :



Ici le montant des revenus distribué (Y) est égal à celui de la consommation (C). $Y = C$
Néanmoins cette représentation, trop simplifiée, exclue toute autre opération économique, Comme l'investissement, la variation de stock ; l'épargne et ne peut donc pas conduire à une croissance ou un développement durables.

2. Circuit dans l'économie dynamique avec deux catégories d'agents économiques :



Y

Pour D : demande globale adressée aux entreprises
Soit $Y = C + S$

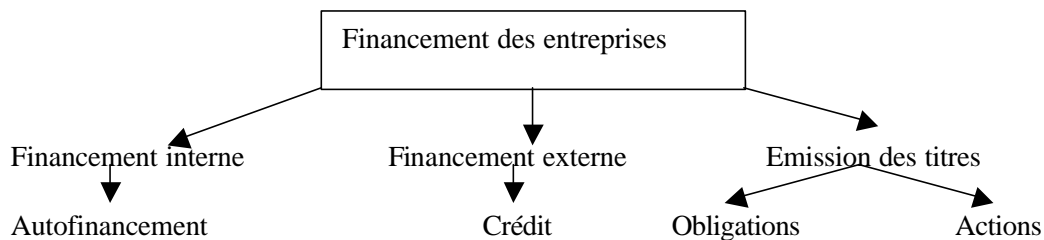
$$D = C + I$$

L'équilibre ou bouclage du circuit est atteint lorsque la demande des biens de production est égale à l'épargne S

Autrement dit, pour que l'offre soit égale à la demande il faut que l'épargne soit égale à l'investissement : $I = S$

B. LE CIRCUIT D'ENSEMBLE DE L'ECONOMIE NATIONALE

1. Le rôle des institutions financières:



L'épargne des ménages sert, elle, à l'acquisition d'actifs réels (immobilier) ou financiers. Les institutions de crédit mettent en relation la demande et l'offre de capital des entreprises et des ménages.

En France le taux d'investissement est faible (16% en 1992), et le taux d'autofinancement important (il dépassait les 117% en 1998).

2. Le rôle des administrations:

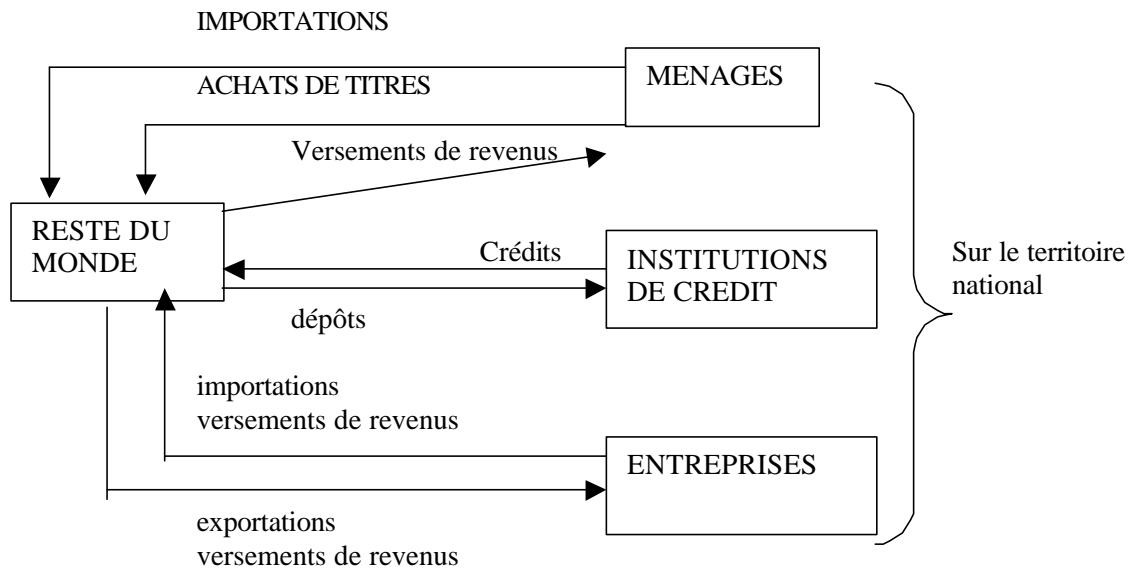
Les ressources des administrations publiques sont les prélèvements obligatoires (PO), ceux-ci servent à produire des services non-marchands et à distribuer des revenus de transfert aux ménages. Elles peuvent, comme les entreprises, faire appel à un financement externe, émission de bons du Trésor ou emprunts. En France, les prélèvements obligatoires sont parmi les plus élevés d'Europe

III. LES INTERDEPENDANCES ECONOMIQUES ENTRE LES NATIONS

La mondialisation est une réalité, celle-ci implique, par définition, une interdépendance entre les différents partenaires économiques (nations).

A. LA DESCRIPTION DES FLUX ECONOMIQUES AVEC LE RESTE DU MONDE

Les économies nationales, interdépendantes, échangent entre elles biens, services et capitaux.



Le coefficient de dépendance est un ratio qui permet de mesurer la dépendance d'un pays à l'égard de ses échanges externes.

$$\text{Coefficient de dépendance} = \frac{\text{Importation} + \text{Exportation}}{\text{PIB}}$$

B. LA NATURE ET LA PORTEE DU PHENOMENE D'INTERDEPENDANCE ENTRE NATIONS

Les échanges internationaux se basent sur l'inégale dotations des pays en ressources naturelles, main d'œuvre ou capital (théorie des avantages comparatifs de Ricardo et théorie de Vernon + nouvelle DIT et DIPP).

Il en résulte néanmoins des rapports de force inégaux de domination et soumission politique et économique (la Triade face au PED). La mondialisation peut être pleine d'opportunités ou de contraintes, selon les pays et leur structure économique et sociale. L'ouverture vers l'extérieur n'est pas source de croissance et de développement pour tous les pays participant aux échanges internationaux, pour certains elle est source de contraintes politiques et économiques.

CHAPITRE 3 LA PRODUCTION

La production est au centre du circuit économique, elle satisfait les besoins des agents économiques et alimente le circuit en revenus. Néanmoins la production est une notion complexe, en mutation. Le revenu qu'elle engendre n'est pas calculé sous forme de richesse globale mais de valeur ajoutée. La mesure de la production connaît des limites multiples.

I. LA NOTION DE PRODUCTION

« La production est l'activité économique socialement organisée consistant à créer des biens et services s'échangeant habituellement sur le marché ». On distingue la production marchande et non-marchande.

La production marchande s'échange sur un marché et les revenus qu'elle engendre doivent du moins couvrir les coûts de production.

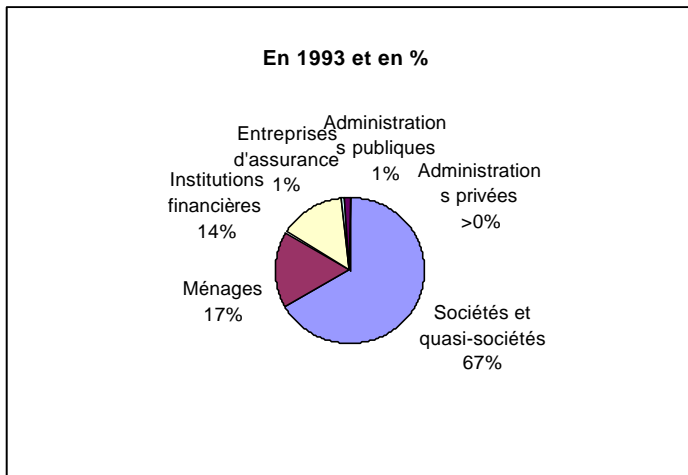
La production non-marchande réalisée par les administrations vise à répondre à des besoins satisfaits hors marché (sécurité, enseignement public). Néanmoins certaines activités comme l'enseignement ou la santé peuvent être à la fois des productions marchandes et non-marchandes.

	PRODUCTION MARCHANDE	PRODUCTION NON-MARCHANDE
Les acteurs de la production	Tous les secteurs institutionnels à l'exception des administrations	Administrations publiques ou privées
Champ de la production	Biens et services destinés à une consommation individualisée	Services destinés à la collectivité, dits indivisibles
L'évaluation de la production	Au prix du marché, prix rémunérateur pour les producteurs	Egale ou quasi égale aux coûts de production donc gratuits ou quasi gratuits.

II. L'IMPORTANCE DE LA PRODUCTION MARCHANDE ET DE LA PRODUCTION NON-MARCHANDE

Il ne faut pas confondre secteur public et privé et production non-marchande et marchande. En effet cette dernière (83% de la production globale) regroupe aussi bien la production de biens et services par le secteur privé que la production de biens et services privatifs par le secteur public.

A. L'IMPORTANCE DE LA PRODUCTION MARCHANDE



Afin d'avoir une image précise du système productif français, les produits marchands sont regroupés en 15 postes de produits différents. C'est la nomenclature de niveau 15.

B. L'IMPORTANCE DE LA PRODUCTION NON-MARCHANDE

La production non-marchande propose une grande diversité de services ainsi que d'agents productifs (Etat, organismes sociaux etc.). L'Etat, peut se substituer au marché, on parle alors d'Etat entrepreneur. Ainsi il se retrouve confronté à de nombreux choix de prix et de la quantités proposées, choix de l'importance de la production par rapport à la conjoncture et à ses possibilités et enfin choix entre quantité et qualité des services proposés à la collectivité.

En France l'Etat providence et entrepreneur gagne du terrain. En effet, en 1993 la production de celui-ci représentait 17% de la production totale nationale.

III. VALEUR AJOUÉE ET MESURE DE LA RICHESSE

La valeur ajoutée permet de mesurer la valeur dégagée par la production d'une unité.

$$VA = \text{Valeur de la Production} - \text{Consommations intermédiaires}$$

Au niveau d'une nation on utilise plusieurs agrégats, reflétant les rentrées ou les sorties d'argent de la nation :

Le **Produit Intérieur Brut (PIB)**: somme des valeurs ajoutées des entreprises du pays en question) le **Revenu National Brut Disponible (RNBD)** et la **Dépense Intérieure Brute (DIB)**

RNBD { Part des richesses destinées au versement de revenus primaires aux agents économiques

DIB { Consommation finale et investissement des agents économiques

Ces agrégats permettent des comparaisons internationales. On retiendra également le Produit National brut (PNB) qui prend en compte la valeur des revenus reçus ou versés au reste du monde. En France le PNB et le PIB sont sensiblement proches (environ 23 000 milliard de dollars) .

IV. LES LIMITES DE LA MESURE DE LA PRODUCTION

La comptabilité nationale prend en compte les aspects quantitatifs de la production. La mesure de la production rencontre certaines limites, le débat rejoint celui qui lie la croissance et le développement, deux notions distinctes. Ainsi Henri Montant, dans *Le Monde* du 21 septembre 1989 propose un nouvel agrégat : le **BNB (Bonheur National Brut)**. Les comparaisons internationales basées sur les grands agrégats de la comptabilité nationale n'apprécient qu'imparfaitement la situation d'un pays ; ils oublient le bien être collectif. De nombreux facteurs sont oubliés, tels la saisie du travail domestique, l'économie dite souterraine ou parallèle, la prise en compte des nuisances et la qualité des produits. Face à ces lacunes, de nouveaux agrégats évaluant le développement des pays sont apparus tel l' **Indice de Développement Humain (l'IDH)**. La croissance n'est pas systématiquement source de développement.

CHAPITRE 4 LE TRAVAIL

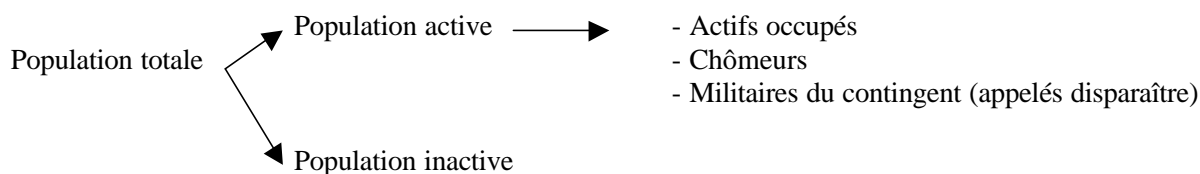
Le travail est un facteur de production et, à ce titre, un élément essentiel de l'économie. Cette notion renvoie à une problématique complexe s'interrogeant sur son coût, sa quantité, sa nature et sa définition même. Les évolutions du Travail sont aujourd'hui encore au centre de nombreux débats.

I. LES ASPECTS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS DU TRAVAIL

Certaines projections annoncent une pénurie de main-d'œuvre vers 2025. Il est vrai que la population active enregistre un certain vieillissement et que le taux de fécondité est faible. Or, la quantité de travail disponible est essentielle à la production.

A. LA QUANTITE DE TRAVAIL DISPONIBLE DANS L'ENSEMBLE DE L'ECONOMIE

La population active est l'ensemble des personnes en âge de travailler, exerçant ou recherchant une activité rémunérée.



L'importance de la population active dépend de **facteurs démographiques** (Taux de fécondité), **institutionnels** (Age de la retraite) et **sociologiques** (Travail des femmes). En France elle a tendance à s'accroître.

La quantité de travail disponible ne dépend pas uniquement de l'importance de la population active mais aussi de la durée du travail. En France le nombre d'heures de travail hebdomadaire est limité à 35 heures suite à la réduction du temps de travail (RTD) de 39 à 35 heures par semaine. On assiste également à une forte augmentation du temps partiel (qu'il soit voulu ou subi). La RTD est censé satisfaire la majorité des salariés, conduire à une réduction du chômage et permettre un meilleur partage du travail entre les actifs occupés.

B. LES DONNEES QUALITATIVES RELATIVES AU TRAVAIL

Le travail s'étudie en fonction de l'âge, du sexe ou bien encore de la PCS de la population active.

En France les emplois sont concentrés sur la tranche d'âge intermédiaire (les 25 à 49 ans). En raison de l'augmentation du nombre d'années d'étude et de l'abaissement de l'âge de la retraite. On remarque également une forte augmentation de la féminisation du marché du travail.

L'analyse du travail renvoie ainsi à des facteurs sociologiques et de progrès de la législation. Mais les inégalités face à l'emploi persistent, les femmes, (dont plus de 75% sont des employés) sont plus touchées par le chômage et la précarité et gagnent moins que leurs homologues masculins. Des inégalités apparaissent également par rapport à l'âge des individus concernés. Les jeunes souffrent d'une grande vulnérabilité et les plus âgés d'une importante inemployabilité.

La qualification entre également en ligne de compte, mais il ne faut pas confondre qualification, formation et profession. L'ancienne nomenclature en CSP de l'INSEE a laissé place en 1982 à une nomenclature en **PCS (Professions et Catégories Socio-Professionnelles)**. Celle-ci est composée de 6 groupes :

Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

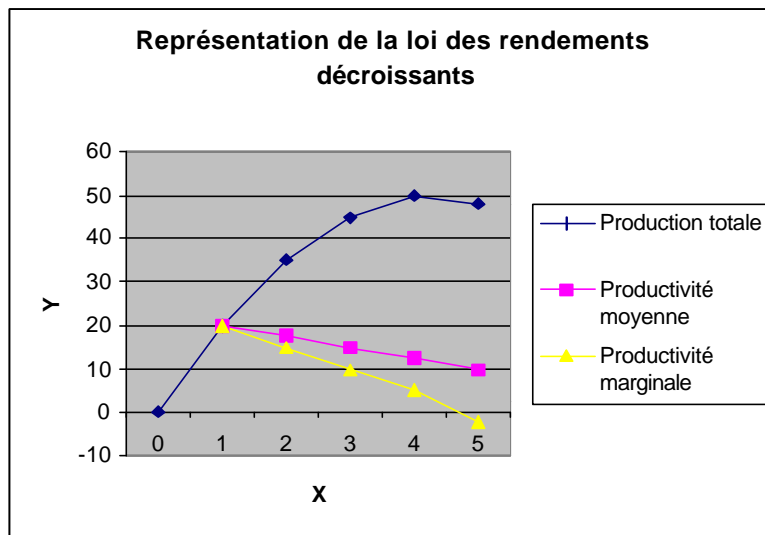
II. LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL ET LA NOTION DE CAPITAL HUMAIN

A. LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL ET SON EVOLUTION

On distingue la Productivité moyenne et la Productivité marginale du travail. La première relate la quantité produite par une unité utilisée et la deuxième calcule la quantité produite provoquée par l'utilisation d'une unité supplémentaire au cours du processus de production (celles-ci peuvent se calculer en volume ou en valeur).

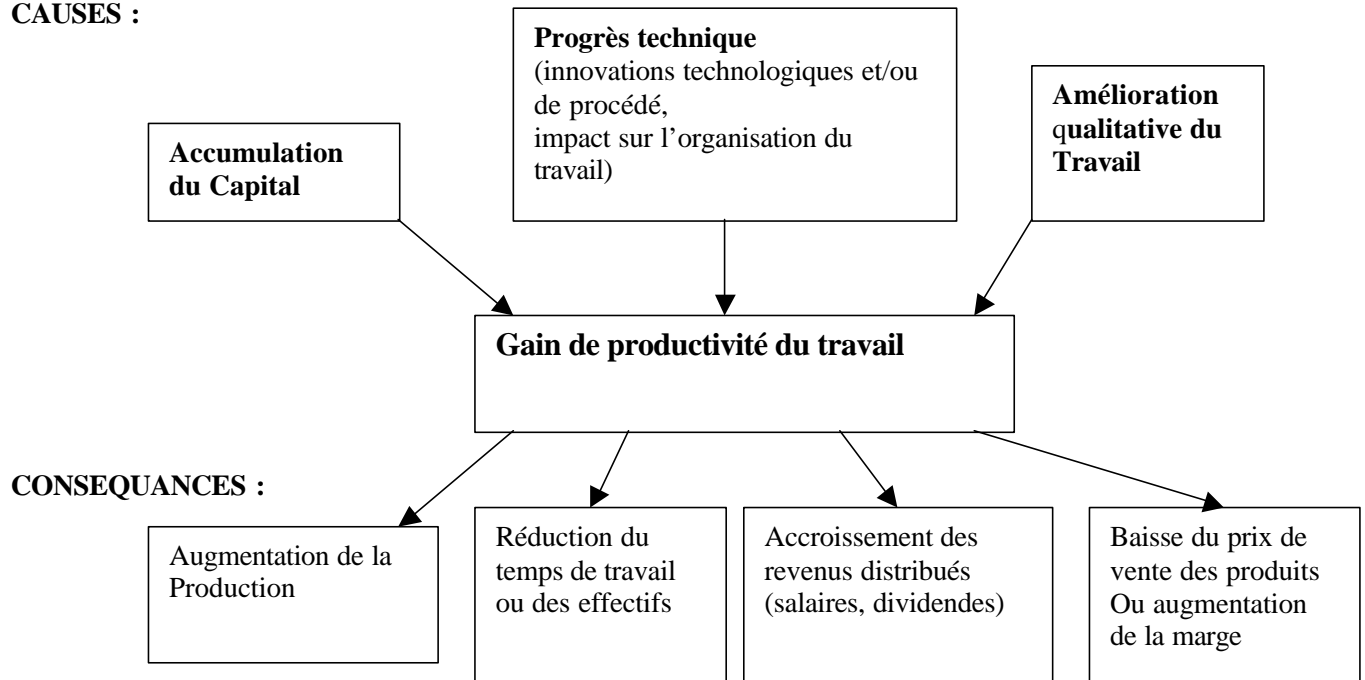
$$\text{Productivité moyenne} = \frac{\text{Quantité produite (Y)}}{\text{Quantité de facteurs (X)}} = \frac{Y}{X}$$

$$\text{Productivité marginale} = \frac{\text{Variation de la Quantité produite}}{\text{Variation de la Quantité de facteurs utilisée}} = \frac{\Delta Y}{\Delta X}$$



L'augmentation du nombre d'unités de main-d'œuvre ne conduit pas fatalement à l'augmentation de la productivité marginale, au contraire. Néanmoins on constate qu'à long terme la productivité moyenne du travail augmente. Il est donc indispensable de réaliser des gains de productivité. Les Etats Unis ont appliqué pour cela la « politique des **3 R** » : **R**estructuration, **R**ationalisation et **R**éintégration.

CAUSES :



B. LA NOTION DE CAPITAL HUMAIN

La demande en travail qualifié augmente au détriment de celle en travail peu qualifié. Le progrès technique (théorie de la destruction créatrice de Schumpeter) serait à l'origine de cette évolution. Pour contrer et humaniser celle-ci l'Etat mène une politique active de l'emploi s'efforçant de former les actifs peu qualifiés afin de les reconvertir dans des secteurs plus porteurs.

Gary Becker (prix Nobel d'économie) considère le travail comme du capital humain. En effet, en investissant dans ce capital ci (politique de formation + dépenses de santé + temps consacré à la recherche d'un meilleur emploi) la productivité augmentera et sera source de croissance économique ce qui est rentable à long terme aussi bien pour l'Etat que pour les individus bénéficiant de ces politiques.

CHAPITRE 5 LE CAPITAL ET LE PROGRES TECHNIQUE

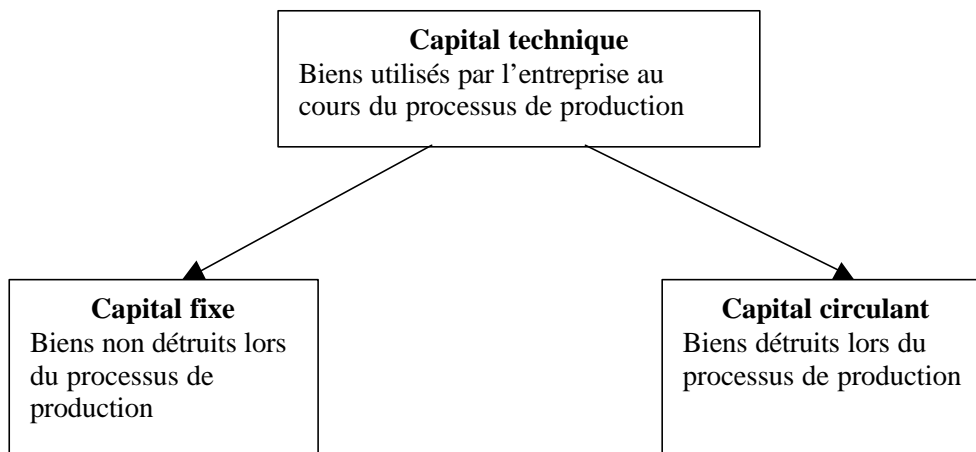
Le capital est un facteur de production tout aussi important que le travail. Il est accumulé en partie grâce à l'investissement. L'investissement renvoie quand à lui à la notion de progrès technique. En effet, on n'investit pas dans du matériel obsolète. Aujourd'hui le capital a tendance à se substituer au travail ce qui modifie la combinaison des facteurs de production.

I. LE CAPITAL ET L'INVESTISSEMENT

A. LES DIFFERENTES NOTIONS DE CAPITAL ET D'INVESTISSEMENT

1.a. LE CAPITAL : Aspects physiques et financiers

Le capital est considéré comme un bien permettant de produire d'autres biens



Depuis quelques années déjà on constate une dématérialisation du capital, on parle de Capital immatériel. Il concerne par exemple de nouveaux logiciels informatiques, ou bien encore une politique de formation des salariés.

Mais les capitaux technique et immatériels ne peuvent seuls conduire à la croissance, le pays se doit également de se doter d'infrastructures (autoroutes, sécurité) ce qui est appelé à tort « capital improductif » car essentiel au développement de la production.

Pour acquérir du capital technique ou immatériel l'entreprise doit trouver un financement et des moyens de paiement ; c'est le capital financier. Trois possibilités sont retenues :

- l'émission des titres sur le marché financier
- l'appel à l'emprunt
- l'auto-financement

1.b. LES DIFFERENTS TYPES D'INVESTISSEMENT et le poids de l'investissement immatériel

L'investissement consiste en une opération de formation de capital (**FBCF - Formation Brute de Capital Fixe**).

On distingue les investissements de remplacement, de capacité et de substitution du capital au travail. Toutefois concrètement ils sont souvent confondus.

L'investissement immatériel n'est pas comptabilisé par la comptabilité nationale, il occupe cependant une part non-négligeable de l'investissement total (estimé à 35%) et ne cesse de s'accroître. L'investissement immatériel regroupe les dépenses de recherche, de formation, d'acquisition de logiciels, de marketing et de publicité.

B. LA PRODUCTIVITE DU CAPITAL ET LES CHOIX D'INVESTISSEMENT

De même que pour le travail, l'accumulation de capital sans évolution des autres facteurs de production bute sur la loi des rendements décroissants (productivité marginale décroissante du capital).

D'après les industriels eux-mêmes les déterminants sont, dans l'ordre croissant, les suivants :

- les taux d'intérêt
- les aides fiscales
- l'endettement (la situation financière de l'entreprise)
- la demande
- les profits escomptés

Pour Keynes, l'investissement dépend principalement de deux facteurs : l'efficacité marginale du capital (le rendement attendu) et les taux d'intérêt.

II. LE PROGRES TECHNIQUE – NATURE ET ROLE

Le progrès technique est un élément essentiel de la croissance de la production.

A. LE PHENOMENE DU PROGRES TECHNIQUE

Le progrès technique regroupe les innovations de produits (mise au point de produits nouveaux), de procédés (procédés de fabrication) et d'organisation du système productif. Depuis la fin du XVIIIème siècle, trois révolutions industrielles se sont succédées. Certains parlent aujourd'hui de la quatrième révolution industrielle, ce qui fait référence à l'électronique et autres technologies de l'information.

Le progrès technique a également remis fortement en cause les anciennes formes d'organisation du travail (tayloro-fordisme).

A l'origine du progrès technique se trouvent la recherche (fondamentale, appliquée et recherche-développement) et l'expérience (« learning by doing »).

B. LE ROLE DU PROGRES TECHNIQUE SUR LA PRODUCTION ET SUR L'UTILISATION DES FACTEURS DE PRODUCTION

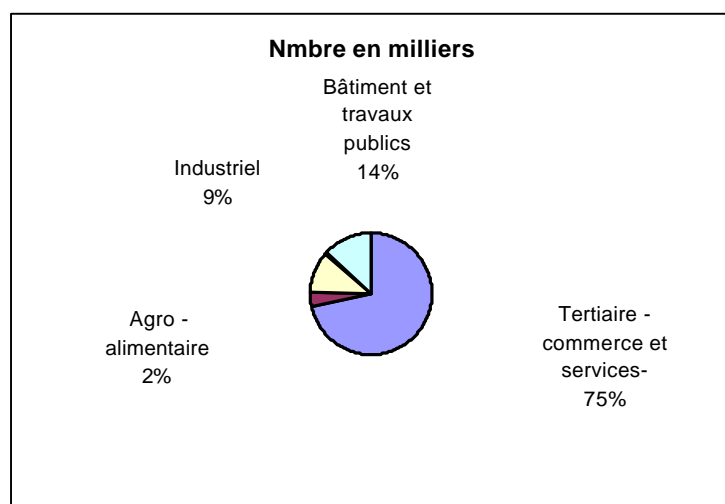
La croissance du PIB résulte de la contribution du travail et du capital. Mais à cela s'ajoute un résidu, que l'on explique comme l'intervention du progrès technique. En effet celui-ci stimule à la fois l'offre et la demande. Le progrès technique influe sur l'utilisation des facteurs de production, ainsi il provoque une substitution du travail qualifié au travail non-qualifié et une substitution du capital au travail.

On le voit souvent comme cause de chômage et ou de RTT.

CHAPITRE 6 LE SYSTEME PRODUCTIF

La France est un pays développé à économie de marché (PDEM), toutefois, et cela malgré la politique de privatisation, la place de l'Etat reste significative dans le système productif français. Les différentes économies nationales sont de plus en plus interdépendantes les unes des autres mais l'ouverture vers l'extérieur est variable selon les secteurs d'activité économique.

Le paysage du système productif français en 1995 (en %)



I. LA PLACE RELATIVE DES DIFFERENTS SECTEURS

Les activités tertiaires sont prédominantes en ce qui concerne leur part dans la valeur ajoutée totale et dans l'emploi totale (32% pour les deux).

A. LA NOTION DE BRANCHE ET DE SECTEUR

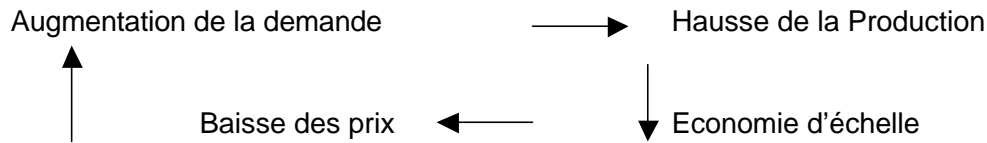
On peut classer l'activité d'une entreprise par branche ou par secteur. Les premières regroupent les fractions d'entreprises fabriquant une famille homogène de produits, (exemple branche automobile) et les secondes, les entreprises ayant une même activité principale (secteur primaire, secondaire et tertiaire). On peut y ajouter le secteur dit quaternaire qui se compose des services liés à l'information et à la communication.

B. L'EVOLUTION DES TROIS GRANDS SECTEURS

Tableau interprété d'après graphique

Proportion de la population active dans un secteur en %	1800	1950	2000
Primaire	80%	40%	5%
Secondaire	10%	30%	20%
Tertiaire	10%	30%	75%

L'évolution sectorielle s'explique par deux facteurs : la modification de la demande et celle des gains de productivité. Ni l'agriculture, ni l'industrie n'ont su à long terme, maintenir le cercle vertueux suivant :



Le cercle vertueux est créateur d'emploi mais seul le secteur tertiaire connaît une augmentation d'effectifs.

L'analyse globale par secteur a des limites car les secteurs sont hétérogènes et une entreprise peut contenir des secteurs différents.

II. LE ROLE DU SECTEUR PUBLIC PRODUCTIF

L'Etat est un agent économique qui produit des biens et des services marchands (et non marchands). Il peut être producteur ou client (marchés publics). En France il y a une certaine tradition du secteur public.

A. EVOLUTION HISTORIQUE ET SECTORIELLE DES CONTOURS DU SECTEUR PUBLIC

Le secteur public en tant que producteur c'est développer à l'occasion de la première guerre mondiale. L'Etat est un investisseur et un employeur important On parle de fusion des capitaux publics dans le système économique. Le secteur public se concentre sur certains secteurs comme l'armement, l'énergie ou encore les transports. On assiste à différentes vagues de nationalisation (après la deuxième guerre mondiale et de privatisation (1986 et 1993).

B. LES SPECIFICITES DE LA PRODUCTION PUBLIQUE MARCHANDE

Le secteur public est un agent autonome, c'est à dire spécifique quand à ses finalités, son rôle social et à sa gestion.

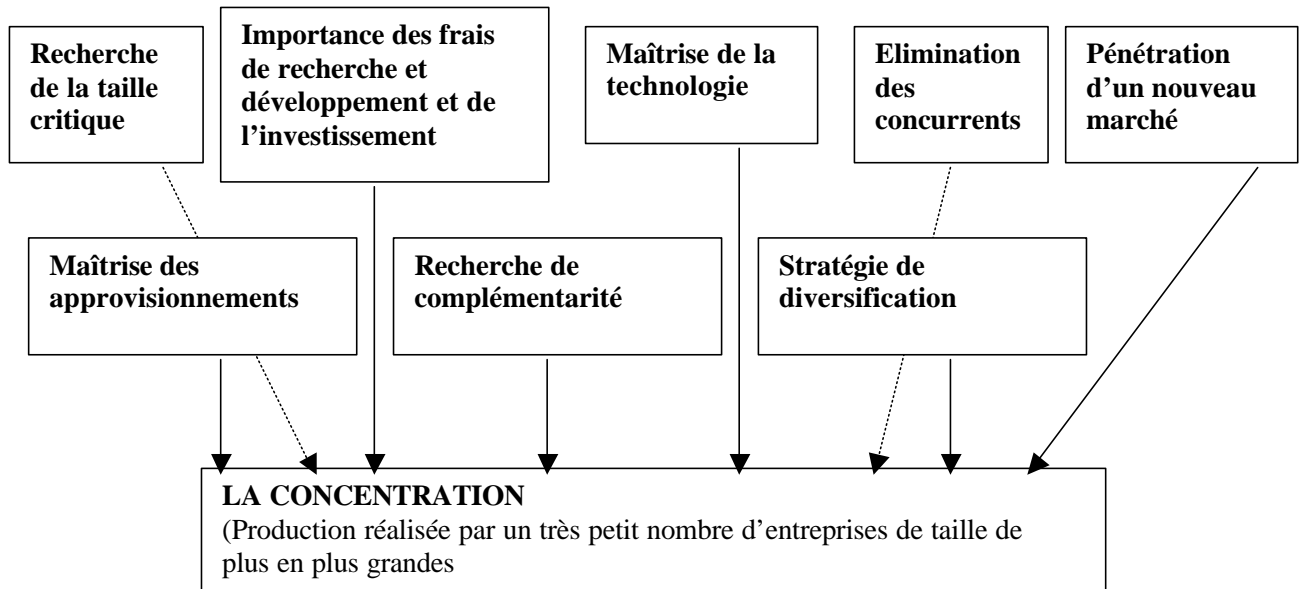
Les entreprises publiques ont pour objectif de contribuer au maintien des équilibres globaux, (carré magique), de stimuler l'activité économique et d'appliquer une politique sociale de référence. Les entreprises publiques se veulent aussi profondément égalitaires, ainsi elles cherchent à répondre à toute la demande anticipée, pratique l'égalité de traitement à tous ses bénéficiaires et se soucie plus de la satisfaction du public que de ses propres bénéfices. Pour ce faire les entreprises publiques ont adopté une méthode originale de formation des prix : la tarification au coût marginal. Ainsi on différencie, par exemple les entreprises des ménages, les périodes ou saisons de consommation.

III. LA CONCENTRATION ET L'INTERNATIONALISATION DE LA PRODUCTION

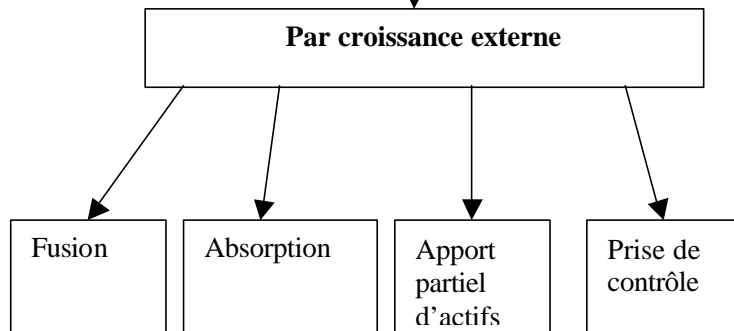
La concentration et l'internationalisation toujours croissantes contribuent à l'évolution de la structure du système productif.

A. LA CONCENTRATION

CAUSES :



MOYENS :



La concentration est relativement faible dans les secteurs primaires et tertiaires, (il faut néanmoins relativiser en ce qui concerne le secteur tertiaire vu le mouvement de concentration actuel) et importante dans les branches du secteur secondaire nécessitant d'importants capitaux pour la R.D. (recherche et développement).

L'économie de marché nécessite, du moins en théorie, une concurrence pure et parfaite. Celle-ci est partiellement obtenue de part le grand nombre de PME. En théorie, les conditions de la concurrence pure et parfaite sont les suivantes : la pureté de la concurrence (atomicité, homogénéité du produit, liberté d'entrée sur le marché) et la perfection de la concurrence (transparence et fluidité de l'offre et de la demande). Dans la pratique ces conditions ne sont que peu respectées, c'est ainsi que l'on parle de marchés imparfaits (on distingue la concurrence monopolistique, l'oligopole et le monopole).

B. L'INTERNATIONALISATION DE LA PRODUCTION

Les entreprises s'ouvrent sur l'extérieur, elles importent et investissent à l'étranger (IDE).

La Triade (Amérique du Nord, Europe, Japon) dominent les échanges mondiaux.

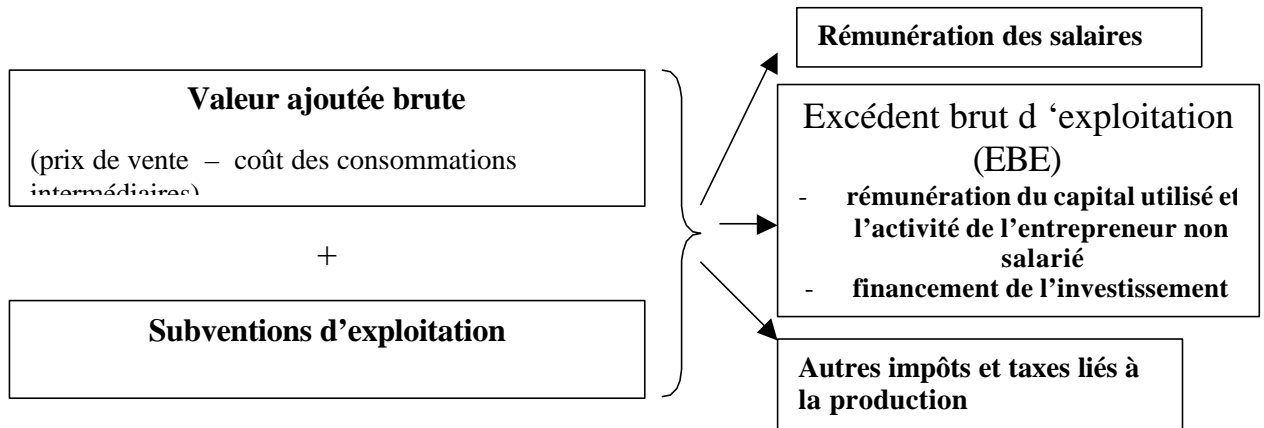
L'internationalisation de la production se réalise aux travers d'opérations de concentration, de

coopération et de création de filiales . La décision d'implanter des unités de production à l'étranger est motivée par la recherche de coûts de production (main d'œuvre, matières premières) et de transport plus faibles, ainsi que par la recherche d'une implantation à proximité d'un marché porteur ou d'un environnement fiscal favorable. L'IDE ainsi que la délocalisation comportent des risques de perte d'emploi sur le sol national mais permet de gagner des parts de marché ou de s'implanter sur de nouveaux marchés étrangers, ce qui est à plus long terme facteur de croissance et d'emploi.

CHAPITRE 7 LA REPARTITION PRIMAIRE

Les revenus primaires sont la rémunération des différents facteurs de production. Ces revenus sont inégalement répartis aux agents économiques (ex. disparité des salaires). A cela s'ajoutent d'autres inégalités qui se cumulent.

A. S



La valeur ajoutée se répartie entre deux facteurs de production ; le travail et le capital. D'une manière générale la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissée (66% en 1982 et 56% en 1993).

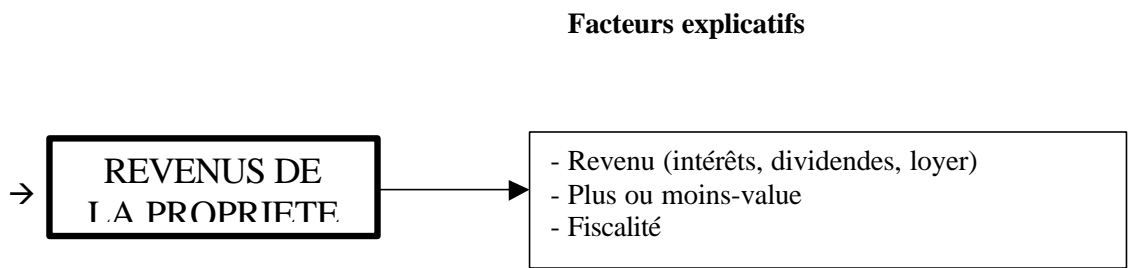
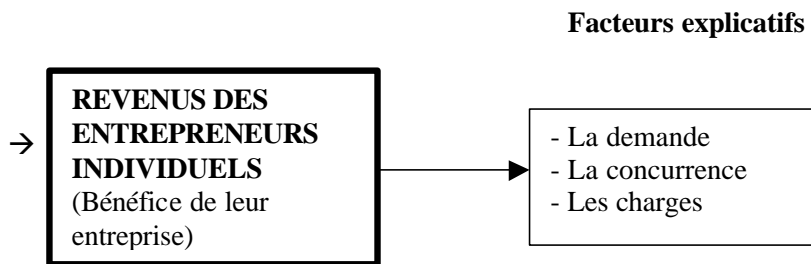
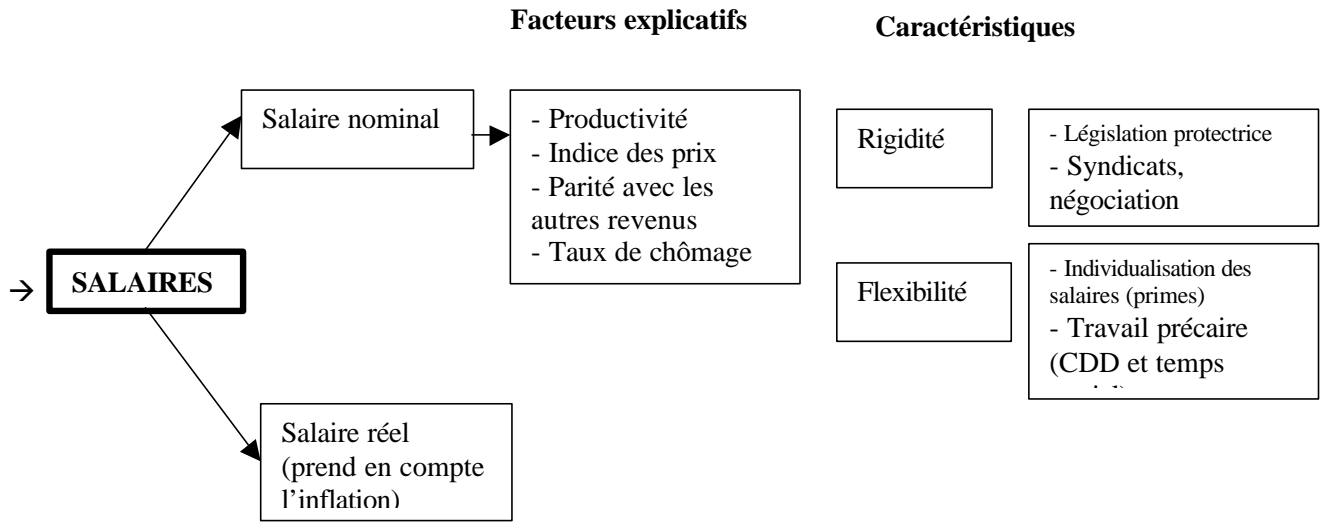
La comptabilité nationale distingue les revenus de l'activité (salaires, EBE) et les revenus de la propriété.

Le salaire résulte de l'offre et de la demande sur le marché du travail.

L'intérêt résulte de l'offre et de la demande sur le marché des capitaux.

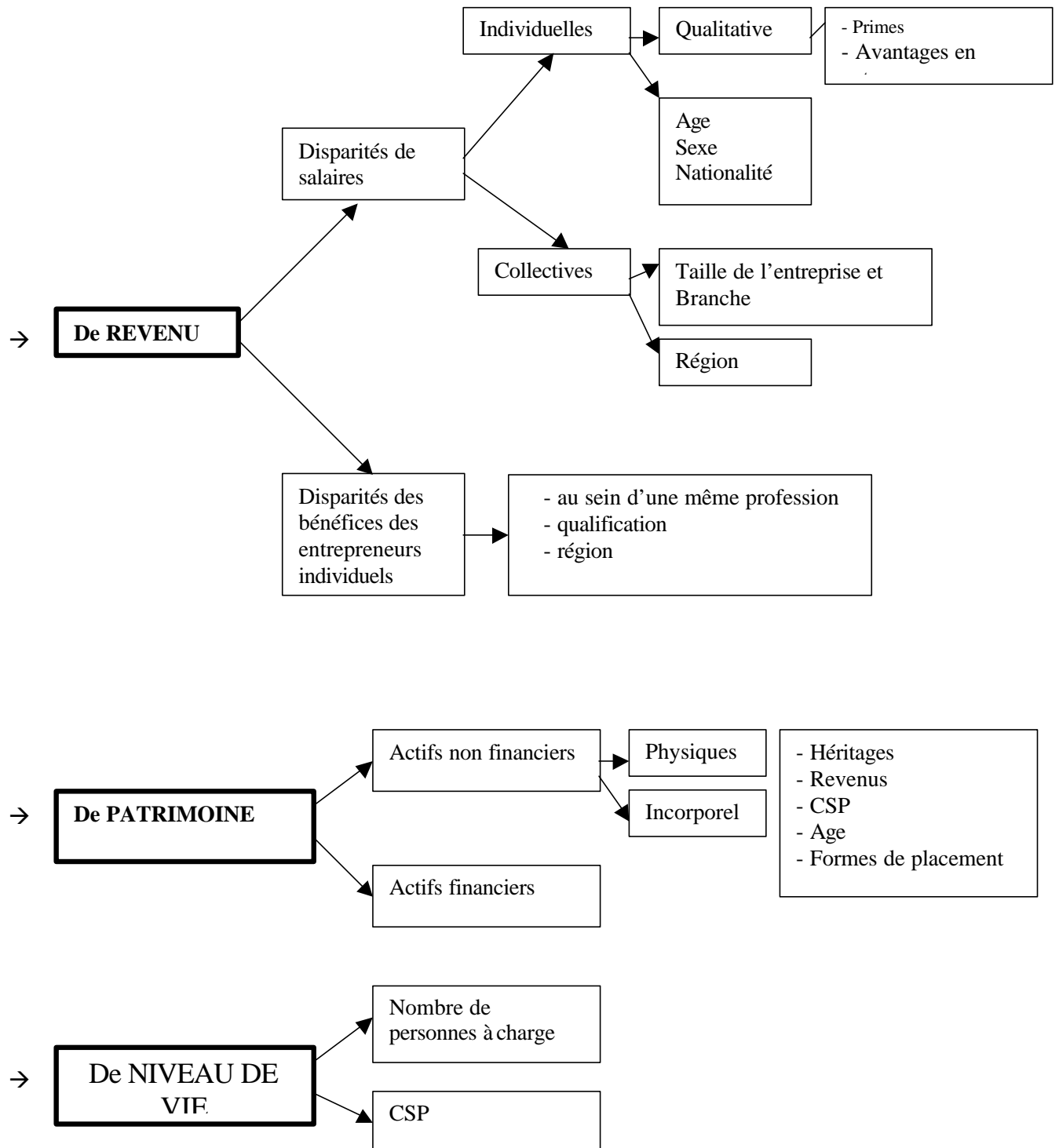
Une autre notion est à distinguer : le profit. Celui-ci résulte de l'imperfection de la concurrence, de l'innovation (thèse de Schumpeter) et de l'existence d'un risque (thèse de Knight).

B. ELEMENTS EXPLICATIFS DE L'EVOLUTION DES REVENUS PRIMAIRES DES MENAGES



I. LE CONSTAT DES INEGALITES

A. LES INEGALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES

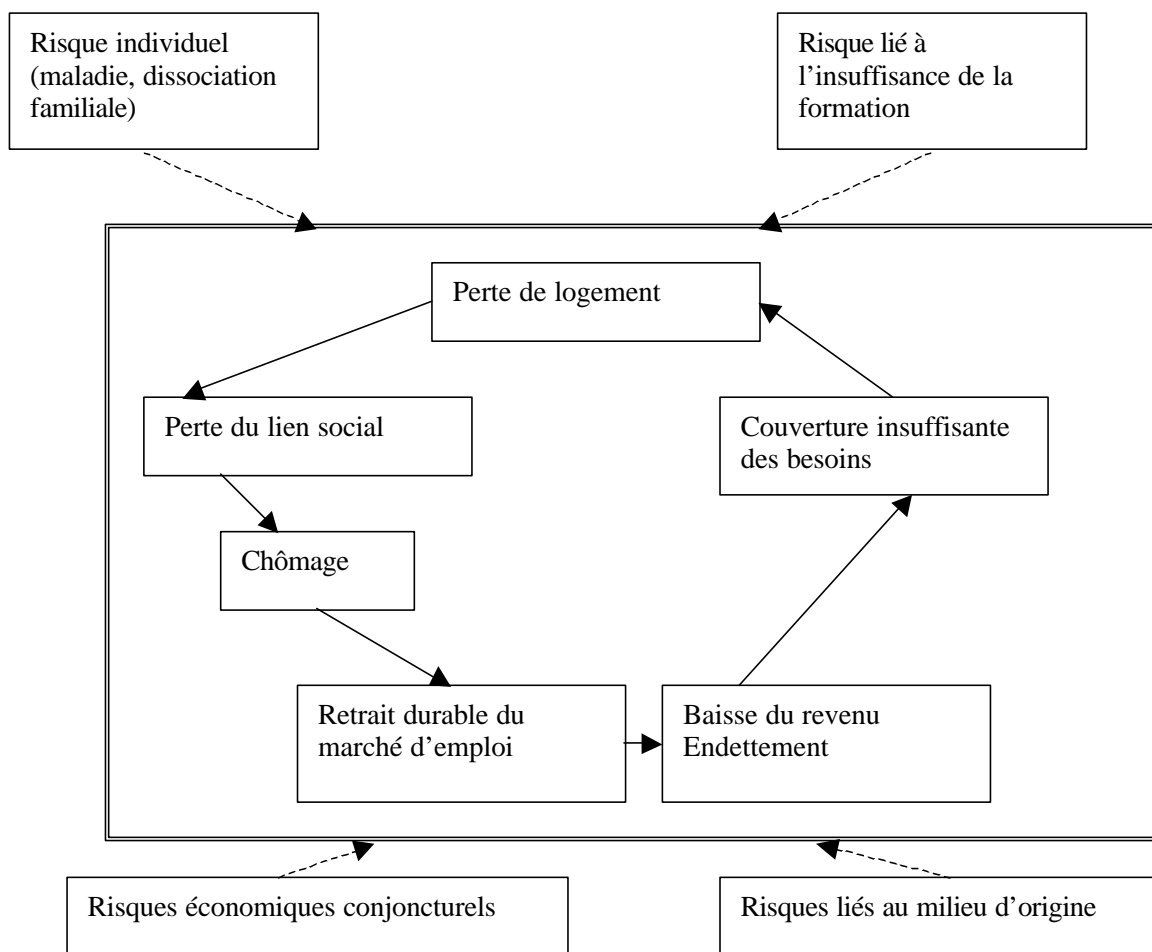


A cela s'ajoutent des inégalités par rapport au patrimoine culturel et de formation, face aux risques de chômage, de maladie et l'inégalité des chances.

B. DE L'INEGALITE A L'EXCLUSION

L'exclusion (rupture du lien social) est un phénomène nouveau, à ne pas confondre avec la pauvreté. L'exclusion est moins présente dans les sociétés dites traditionnelles qui maintiennent une cohésion sociale importante. Dans nos sociétés, plus "excluantes", elle gagne du terrain et est, il est vrai, souvent due à la pauvreté. Celle-ci est une situation dans laquelle les besoins élémentaires ne peuvent être satisfaits; on distingue pauvreté absolue et relative.

C'est souvent la précarité (professionnelle, familiale) qui mène à la pauvreté et à l'exclusion. Il est difficile d'en sortir, car l'exclu est pris dans un cercle vicieux de la pauvreté – précarité – exclusion.



Pour combattre ce cercle vicieux il a été mis en place un système de sécurité sociale et de nombreuses aides (familiales, à la formation, à l'emploi) pour les plus fragiles. Mais la crise économique à partir de 1975 a aggravé ce phénomène en augmentant le nombre de chômeurs et en diminuant les revenus. Actuellement on espère de la reprise de la croissance un enrayerment, du mssoins partiel, de la pauvreté, de la précarité et de l'exclusion.

CHAPITRE 8 LA REDISTRIBUTION

La redistribution est attachée aux principes d'égalité et de solidarité. Elle gère l'affectation des prélèvements obligatoires (PO) reçus pour verser des revenus de transfert. Ce système est aujourd'hui en partie remis en cause quand à son efficacité.

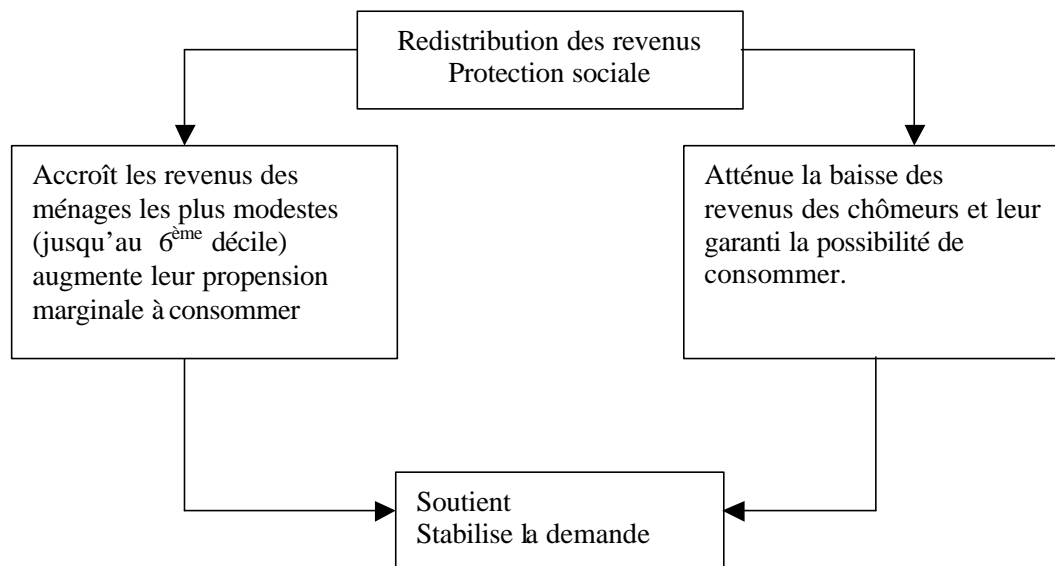
I. LES FONDEMENTS DE LA REDISTRIBUTION

Les dépenses sociales de l'état représentent aujourd'hui environ 30% du PIB alors qu'elles étaient presque inexistantes au début du siècle. Ce formidable essor de l'Etat Providence s'est basé sur les théories de Keynes et de Beveridge. Les buts premiers de la redistribution sont de corriger les inégalités et de stabiliser l'économie.

A. LES FONDEMENTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES

Les principaux instruments de la redistribution (sécurité sociale, assurance chômage) produisent des services non-marchands et ont pour finalité la protection individuelle et la correction des inégalités. Le système re-distributif fait appel à la collectivité par les prélèvements obligatoires pour assurer la charge des protections individuelles.

La redistribution joue un rôle macro-économique important.



B. EGALITE ET EFFICACITE

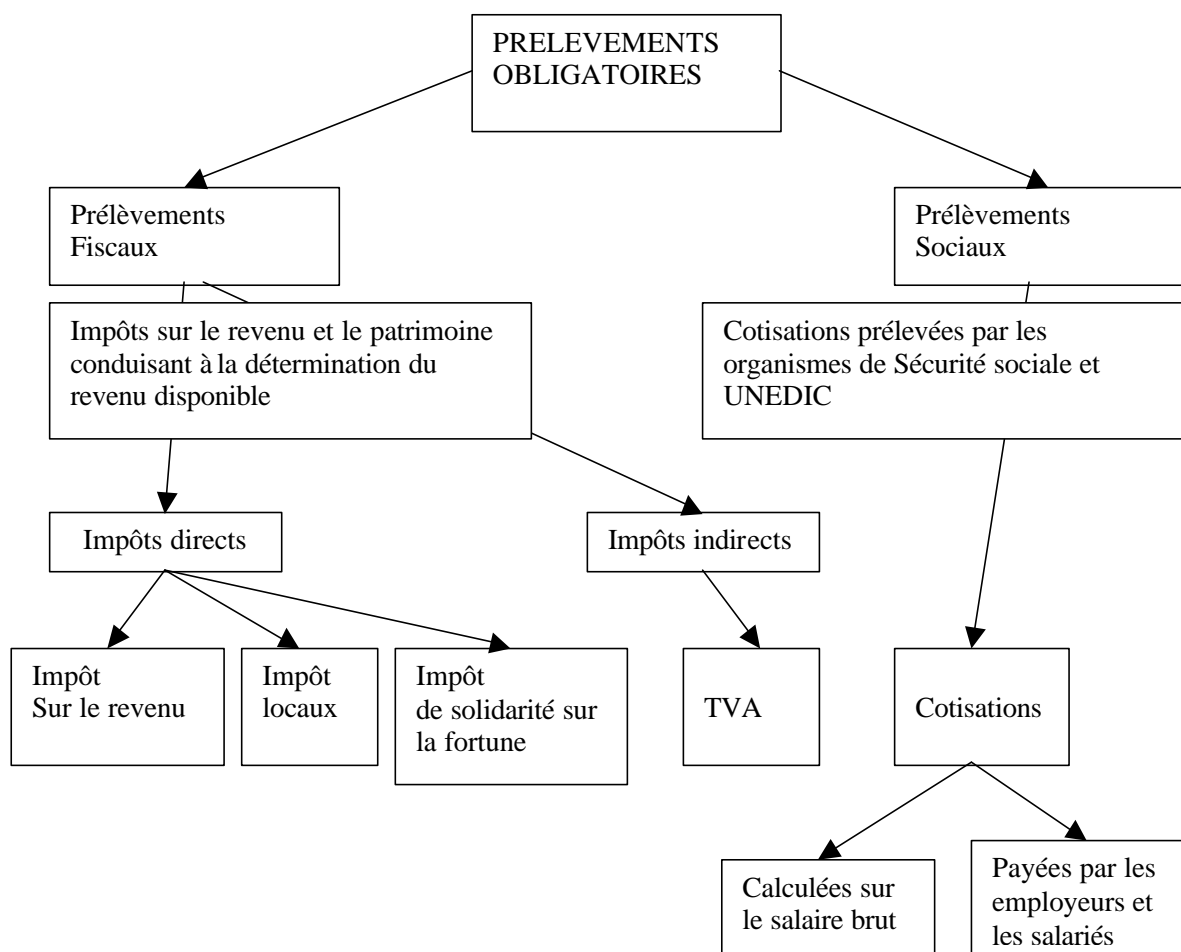
L'inégalité des revenus est conforme au modèle capitaliste de marché. En effet, les revenus régulent l'écart de productivité du Travail des travailleurs et de la rareté relative des différentes qualifications. Cela peut être source de motivation. A contrario, une certaine égalisation des revenus due à la redistribution peut fausser certains mécanismes économiques et peut aller contre l'efficacité, en desincitant les salariés ayant la plus forte productivité de travail et en encourageant le comportement du « passager clandestin ».

Afin de réconcilier les principes d'égalité et d'efficacité, John Rawls propose l'application du « principe de différence ». Il s'agit de promouvoir l'équité, en respectant le travail de chacun tout en rendant supportable la situation des plus démunis.

II. LES INSTRUMENTS DE LA REDISTRIBUTION

Les administrations publiques récoltent les prélèvements obligatoires effectués sur les revenus primaires afin de les redistribuer sous forme de revenus transfert (allocations familiales, aides au logement).

A. LES PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES



B. LES REVENUS DE TRANSFERT

Les revenus de transfert, ou prestations sociales, représentent globalement plus du tiers du revenu disponible des ménages. Ils concernent principalement la famille, la vieillesse, la maladie (Sécurité sociale) ou encore le chômage (UNEDIC). Ces revenus de transfert sont versés en fonction du revenu, des ressources, ou bien sont identiques quelque soit le revenu.

Malgré ce système de protection sociale, un nouveau type de pauvreté, dû essentiellement à la précarité de l'emploi et au chômage se développe. Pour répondre à cette nouvelle donne le RMI fut institué en 1988.

III. L'EFFICACITE DE LA REDISTRIBUTION

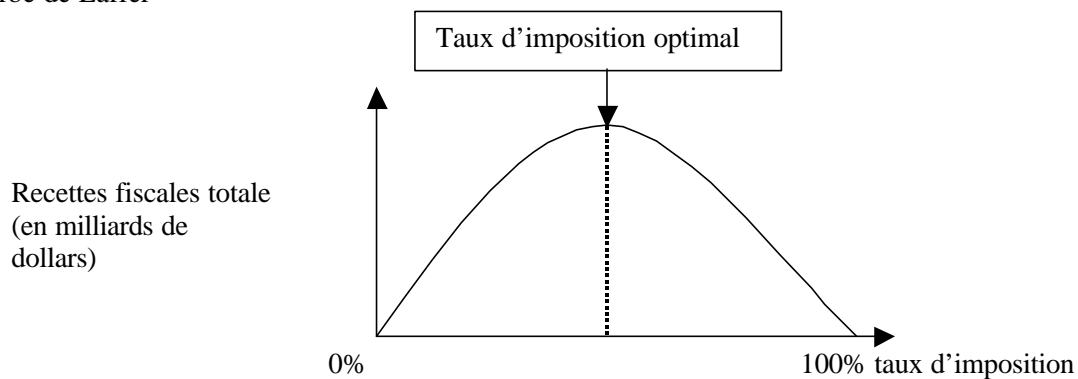
Le système redistributif français est aujourd'hui partiellement remis en question vu ses déficits et son efficacité limitée.

A. LE POID DES PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES ET L'EFFICACITE REDISTRIBUTIVE

Les prélèvements obligatoires qui pèsent sur les ménages n'ont cessé d'augmenter depuis les années 1970. Cela est dû à une conjoncture difficile et à une demande toujours croissante d'équipement collectif (indemnités chômage, éducation, transport). Cette hausse continue des prélèvements obligatoires est vivement critiquée et accusée de provoquer une hausse fatale du coût du travail qui entraînerait du chômage.

Pour Laffer « trop d'impôt tue l'impôt ».

Courbe de Laffer



L'effet re-distributif est limité. Néanmoins la fiscalité (imposition progressive) tente de lutter contre les inégalités de revenu et cela à plus long terme.

B. LA CROISSANCE DES REVENUS DE TRANSFERT ET LA CRISE DE LA PROTECTION SOCIALE

Le volume des recettes de la protection sociale dépend en grande partie de la conjoncture économique alors que ses dépenses (chômage, exclusion) dépendent essentiellement de variables socio-démographiques (allongement de l'espérance de vie).

Une crise financière de la protection sociale peut intervenir (baisse du nombre des ménages imposables et du volume des recettes dus aux prélèvements obligatoires mais avec autant voir plus de revenus de transfert à verser). C'est ainsi que le financement des retraites par répartition est critiqué, certains souhaitant un système par capitalisation.

CHAPITRE 9 LA CONSOMMATION ET L'EPARGNE - DETERMINANTS ET EVOLUTION

La consommation et l'épargne sont déterminées par de nombreux facteurs, psychologiques, économiques et sociologiques et liées à l'évolution du revenu et du patrimoine.

I. LES DETERMINANTS DE LA CONSOMMATION ET DE L'EPARGNE

A. LE COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR ET DE L'EPARGNANT

Les ménages consomment pour satisfaire leurs besoins ; ceux-ci , d'après Maslow , peuvent être de différents types : besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance à un groupe, d'estime et d'épanouissement personnel. En fait, un bien peut regrouper plusieurs de ces fonctions ; il aura une fonction d'usage et une fonction symbolique (motifs conscients et inconscients de consommation).

Le prix du bien en question est évidemment important (compétitivité – prix), mais aujourd'hui la compétitivité structurelle (image de la marque, prestige, qualité) tend à prendre de plus en plus d'ampleur.

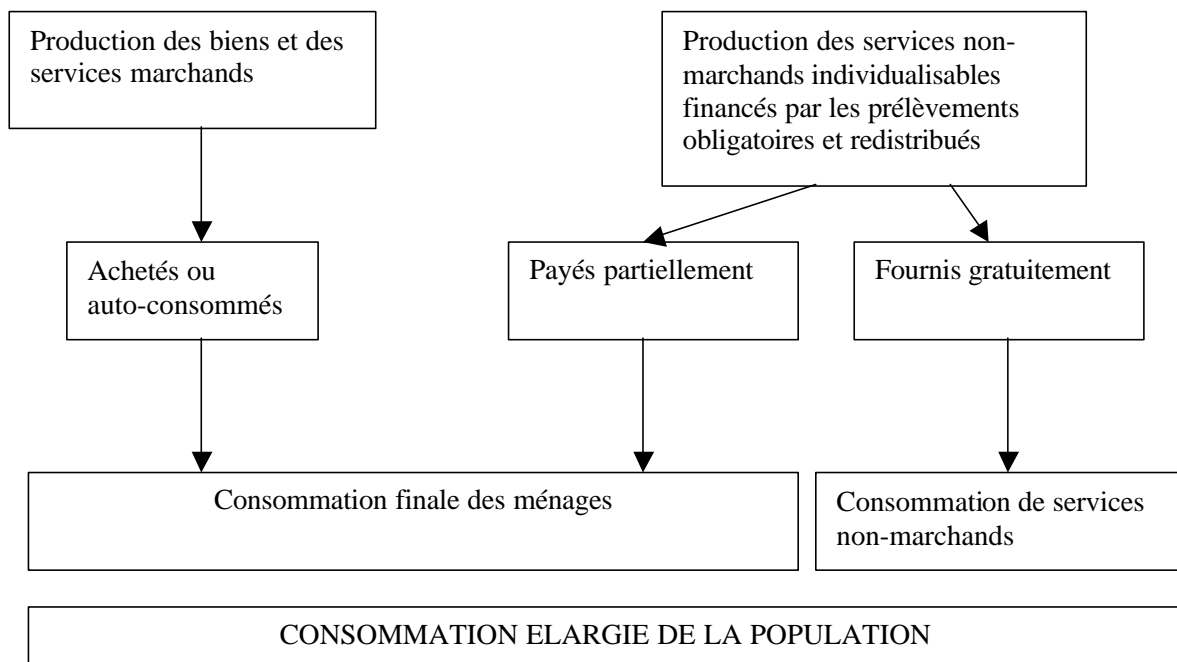
Les courbes de demande en fonction du prix d'un produit ou du revenu permettent de mesurer l'élasticité de la demande par rapport au prix d'un produit ou par rapport au revenu (si le prix de l'énergie augmente de 10%, la demande baissera de 2,9%).

Les ménages répartissent leurs revenus entre consommation et épargne (la thésaurisation étant minimale). L'épargne répond à différents motifs : épargne préalable et remboursement de crédits, épargne de précaution destinée à se couvrir contre le risque et épargne destinée à la constitution d'un patrimoine .

B. LES DIFFERENTES FORMES DE CONSOMMATION

La consommation s'est beaucoup développée depuis les années 1950 et sa nature même a évolué. Ainsi on assiste à une diversification de l'offre et de la demande; on parle de croissance verticale et d'extension horizontale. On distingue également la consommation individuelle de la consommation collective.

L'auto - consommation a laissé sa place, dans les PDEM à l'achat de biens et services sur le marché grâce à la consommation de masse. Dans les deux cas on parle de consommation individuelle ou finale (l'acquisition d'un logement est considéré comme un investissement). La consommation peut être classée selon la nature des besoins à satisfaire ou selon la nature des produits utilisés.



C. LES DETERMINANTS SOCIOLOGIQUES DE LA CONSOMMATION

La consommation ne répond pas uniquement à des besoins physiologiques mais également sociaux. Ainsi, pour *être* il faut *avoir* (une certaine marque de voiture, de vêtement). Notre type de consommation correspond au groupe social auquel l'on appartient.

La consommation est une composante du mode de vie, qui est caractérisé par le type d'activité, le partage du temps, l'habitat et le cadre de vie, les relations sociales et bien évidemment la consommation.

Bien que la tendance générale soit à l'uniformisation des modes de vie, il existe aujourd'hui une profonde diversité des modes de vie, souhaitée ou subie. Ainsi un groupe social forme une unité sociale intégrée dont les membres auront des types de consommation analogues, le non-respect du modèle de consommation du groupe peut entraîner l'exclusion de l'individu « fautif ».

Il existe également un autre phénomène sociologique dit « effet d'imitation entre groupes sociaux distincts » dû aux phénomènes de mode, à l'accélération de la consommation et à l'envie qui subsiste entre groupes sociaux.

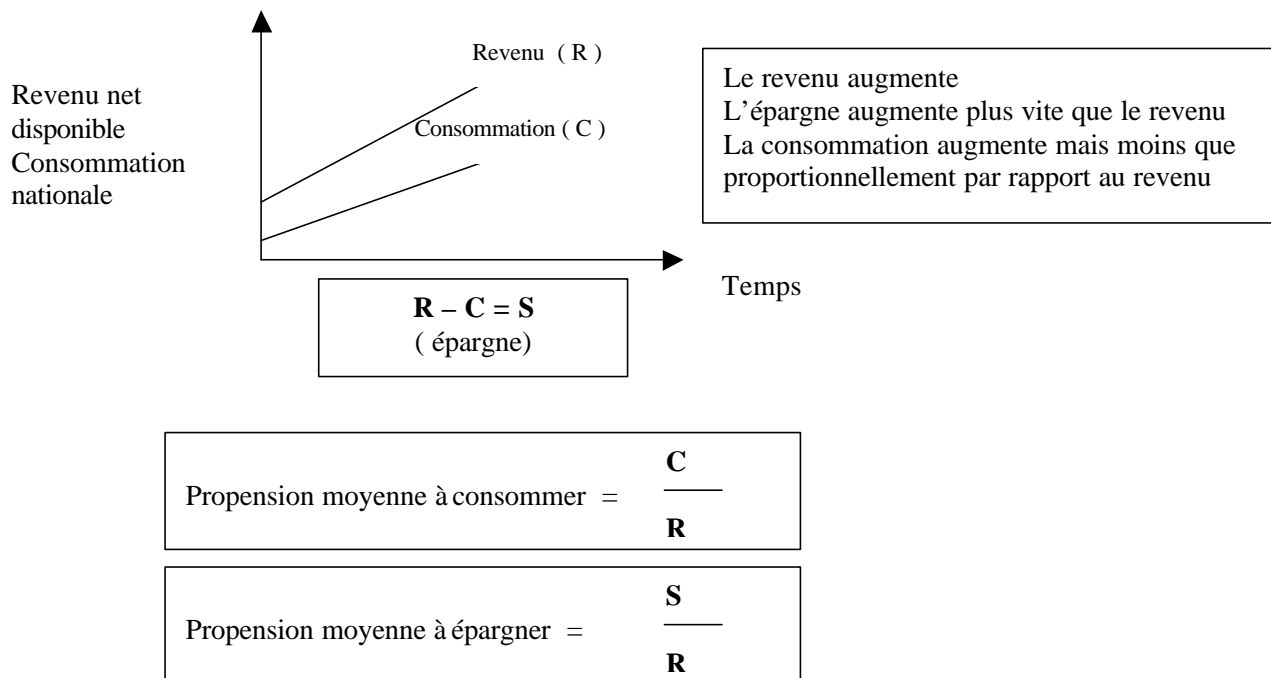
Pour qu'il y ait consommation, il faut qu'il y est production. Il y a de fait une influence réciproque entre offre et demande.

II. LA FONCTION DE CONSOMMATION

Il existe un lien évident entre revenu, consommation et épargne, néanmoins il n'existe aucun ratio précis permettant de les mettre en relation, tant les facteurs socio- psychologiques influent sur les décisions de consommer et d'épargner. Les économistes Keynes, Friedman et Modigliani se sont, entre autres, intéressés à la question.

A. LES THEORIES EXPLICATIVES DU NIVEAU DE LA CONSOMMATION

Pour Keynes, la consommation est une fonction du revenu mais son augmentation est moins que proportionnelle à celle du revenu, l'épargne augmente donc plus vite que le revenu.



Cette théorie rencontre cependant certaines limites. Il a été constaté qu'à long terme la propension moyenne à consommer reste stable, malgré l'augmentation des revenus.

Les analyses de Milton Friedman (l'hypothèse du revenu permanent) et de Franco Modigliani (hypothèse du cycle de la vie) mettent l'accent sur le fait que les ménages adaptent leur consommation à leurs anticipations, leurs revenus, leurs besoins futurs. Il en résulte qu'à court terme, la hausse du revenu entraîne une augmentation de la consommation moins que proportionnelle que celle augmentée de la consommation, alors qu'à long terme celle-ci augmente au même rythme que le revenu.

B. L'EVOLUTION ACTUELLE DE LA CONSOMMATION ET DE L'EPARGNE

L'évolution retardataire de la consommation finale des ménages s'explique par l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages. Les variations des valeurs du patrimoine ainsi que les anticipations sont susceptibles d'influencer la propension à consommer et à épargner des ménages

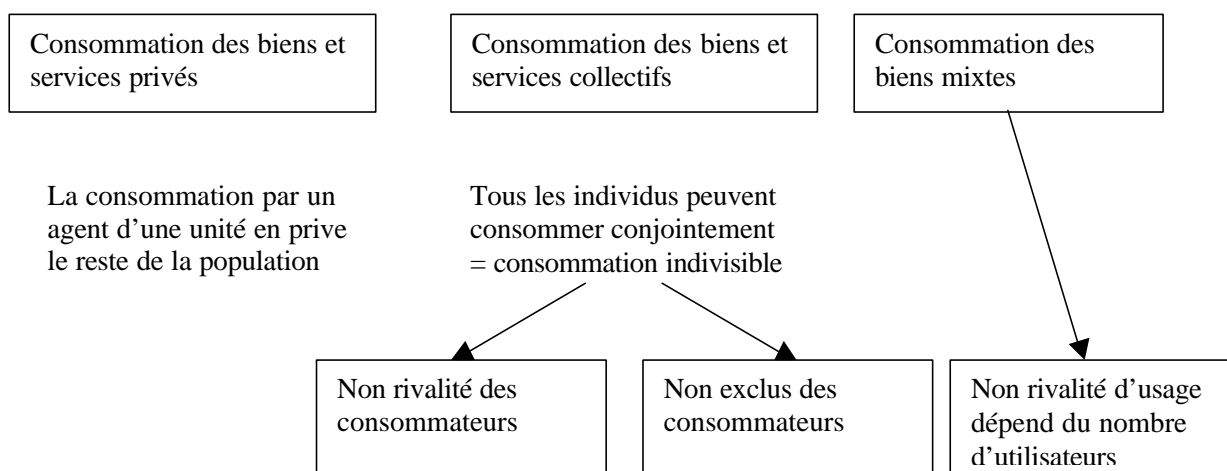
CHAPITRE 10 LES CONSOMMATIONS COLLECTIVES ET L'EVOLUTION DU MODE DE CONSOMMATION

Les consommations collectives ont évolué grâce au développement économique et à celui de l'Etat Providence, mais aujourd'hui elles connaissent de nombreuses mutations.

I. LES CONSOMMATIONS COLLECTIVES

Les consommations collectives se développent et représentent aujourd'hui un cinquième de la consommation totale. Elles sont plus ou moins imposées par l'état, bénéficient à la collectivité (la justice) ou bien, plus directement, à l'individu (l'école, les soins).

A. LA NATURE DE LA CONSOMMATION COLLECTIVE



B. LE FINANCEMENT ET LA FOURNITURE DES BIENS COLLECTIFS CONSOMMES

Les biens collectifs sont fournis par l'état, les collectivités locales et, dans une moindre mesure, par les organisations non gouvernementales (ONG) à but non lucratif. Ceux-ci sont financés par la collectivité, c'est à dire par les prélèvements obligatoires, et sont dispensés à tous gratuitement ou quasi-gratuitement. Cette gratuité ou quasi-gratuité peut donner naissance à des comportements de gaspillage (sur- consommation) ou du « passager clandestin ».

C. LES ENJEUX ECONOMIQUES DE LA CONSOMMATION COLLECTIVE

L'autorité publique fournit des biens collectifs afin de développer ou limiter certaines consommations en vue de l'intérêt général, mais aussi pour permettre à tous les individus de pouvoir satisfaire leurs besoins fondamentaux. Pour les libéraux une trop grande socialisation des dépenses ou collectivisation mène au gaspillage et à l'augmentation des coûts de production pour les entreprises.

II. L'EVOLUTION DU MODE DE CONSOMMATION

Les modes de consommation évoluent au cours du temps, cette évolution résulte de la conjonction de nombreux facteurs, économiques, technologiques et socio- démographiques.

A. L'OBSERVATION DE L'EVOLUTION DU MODE DE CONSOMMATION

Les coefficients budgétaires mesurent la part d'une dépense de consommation relative à un produit particulier dans la dépense totale de consommation. Dans les pays développés on assiste à une montée des consommations à caractère social (santé, éducation, culture). On assiste également à une certaine uniformisation de la consommation due à une relative saturation du taux d'équipement, ainsi qu'à la consommation de masse et à l'internationalisation de la consommation.

B. LES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'EVOLUTION DU MODE DE CONSOMMATION

L'évolution de la consommation s'explique par des facteurs économiques, techniques et socio-démographiques. Les individus consomment en fonction de leur revenu et du prix du bien convoité. Les différents postes de consommation sont inégalement sensibles à la hausse du revenu. On retiendra trois relations appelées « lois d'Engel »:

- la part du revenu affectée aux biens inférieurs (alimentation) diminue avec l'accroissement du revenu
- la part du revenu affectée aux dépenses de logement, chauffage, (biens normaux) reste sensiblement la même quelque soient les variations de revenu.
- La part du revenu affectée à l'éducation, aux voyages, (biens supérieurs) augmente plus vite que le revenu.

Le progrès technique, et donc l'apparition de produits et d'une demande nouveaux, a provoqué le déclin absolu ou relatif d'autres produits. L'évolution de la structure de la consommation est due à des facteurs démographiques (vieillesse de la population, donc baisse des dépenses liées à l'éducation des jeunes) et sociaux (féminisation du marché du travail, transformation de la structure socio-professionnelle, chômage).

CHAPITRE 11 LES FONCTIONS ET LES FORMES DE LA MONNAIE

La monnaie exerce plusieurs fonctions et le développement des échanges économiques est allé de pair avec le développement des instruments monétaires.

I. LES FONCTIONS DE LA MONNAIE

La monnaie possède trois fonctions essentielles : une fonction d'intermédiaire des échanges, de mesure des valeurs et de réserve de valeur.

A. LA MONNAIE INTERMEDIAIRE DES ECHANGES

Le troc a laissé la place à l'utilisation de la monnaie, ce qui a permis de décomposer l'activité économique en deux opérations principales : l'achat et la vente. On échange contre de la monnaie, celle-ci permettra à son tour d'acquérir d'autres biens.

B. LA MONNAIE, UNITE DE MESURE DES VALEURS

L'utilisation de la monnaie permet de mesurer et de comparer la valeur de différents biens.

C. LA MONNAIE, INSTRUMENT DE RESERVE DE VALEUR

La monnaie en tant qu'instrument de réserve de valeur, peut transférer du pouvoir d'achat d'une période à l'autre.

Les individus disposant de la monnaie sont appelés à constituer des encaisses monétaires (épargne) afin de pouvoir effectuer ultérieurement plusieurs dépenses (décalage), ou bien pour faire face à des dépenses imprévues ou profiter d'opportunités futures.

La monnaie n'est pas seule à conserver le pouvoir d'achat (il y a l'immobilier, les œuvres d'art), néanmoins elle possède l'avantage d'être liquide et de permettre l'accès immédiat à la consommation.

II. LES DIFFERENTES FORMES DE LA MONNAIE

A. LES ORIGINES DE LA MONNAIE

Les anciennes « monnaies » étaient en réalité des produits qui faisaient l'objet d'un important courant d'échange donc aisément négociables. L'or et l'argent prirent le relais car ils possèdent quatre qualités majeures :

- la divisibilité
- l'inaltérabilité
- la malléabilité
- l'importance de la valeur sous couvert d'un faible volume.

Ces métaux précieux ont connu de nombreuses modifications pour arriver, en 1914, au monométallisme or.

B. LE PROCESSUS DE DEMATERIALISATION ET LES FORMES ACTUELLES DE LA MONNAIE

Les formes actuelles de monnaie (monnaie fiduciaire et scripturale) sont le résultat d'un long processus de dématérialisation de la monnaie (pour arriver aux cartes de crédit).

CHAPITRE 12 LES MECANISMES DE CREATION MONETAIRE. LA MASSE MONETAIRE ET SES CONTREPARTIES

Pour son fonctionnement, l'économie doit être financée, soit par l'épargne (autofinancement, emprunts), soit par la création monétaire (assurée par les banques). Celle-ci s'effectue sur la base de mécanismes particuliers et va de paire avec la politique monétaire de l'Etat (aujourd'hui restreinte en France à cause des nouvelles réglementations stipulés dans le traité de Maastricht).

I. LES MECANISMES DE CREATION MONETAIRE

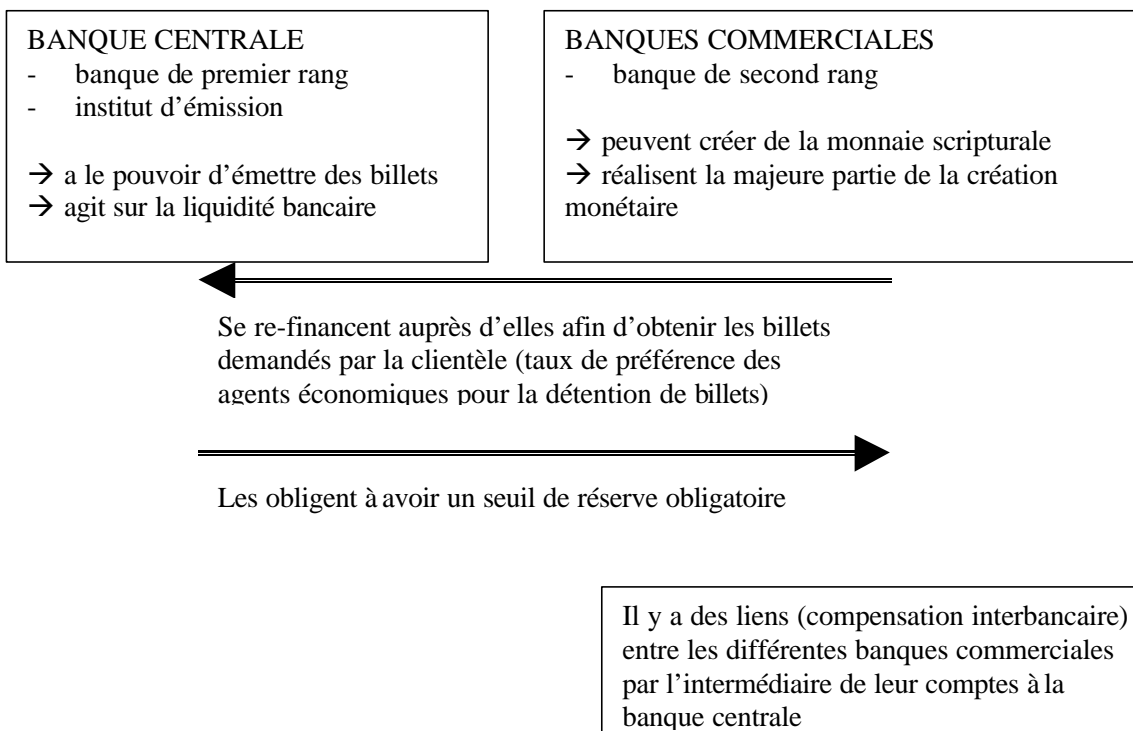
La banque est au centre du système de création monétaire

A. CREATION DE MONNAIE PAR UNE BANQUE UNIQUE

Lorsqu'une banque accorde des crédits aux entreprises ou aux particuliers, elle crée de la monnaie, soit fiduciaire, soit scripturale. La contrepartie de cette création de monnaie à l'actif du bilan des banques est appelé « créances sur l'économie ». Lors du remboursement du crédit il y aura destruction de monnaie.

Les banques peuvent également accorder des crédits à l'Etat, on parle alors de créance sur l'état (à l'actif de la banque) et de compte du Trésor (au passif de la banque). La création monétaire peut aussi résulter de l'achat de devises extérieures. D'une manière générale les opérations de création monétaire sont supérieures à celles de destruction de monnaie; il y a donc création nette de monnaie.

B. CREATION MONETAIRE AU SEIN D'UN SYSTEME BANCAIRE HIERARCHISE



II. LES AGREGATS DE MONNAIE

Les agrégats de monnaie (analyse des différents types de placements financiers) sont multiples, selon la liquidité plus ou moins marquée des actifs et variable, au cours du temps, selon les innovations.

A. L'ELABORATION DES AGREGATS

L'ancienne nomenclature (d'avant 1986) divisait l'ensemble de la masse monétaire entre les disponibilités monétaires et quasi-monétaires. Aujourd'hui l'on retient quatre agrégats de monnaie :

- M1 regroupe l'ensemble des moyens pouvant servir directement à des paiements (monnaie fiduciaire et scripturale).
- M2 M1 plus placements à vue
- M3 M2 plus avoirs en devises et créances négociables, placement à terme non négociables
- M4 M3 plus titres de créances négociables émis et détenus par les agents non-financiers.

On dispose également d'agrégats concernant les placements :

- P1 placement stable et non négociable
- P2 les obligations
- P3 les actions

La Banque de France a construit un agrégat complémentaire : *l'endettement intérieur total*, qui est défini comme l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement.

B. LES CONTREPARTIES DE M3

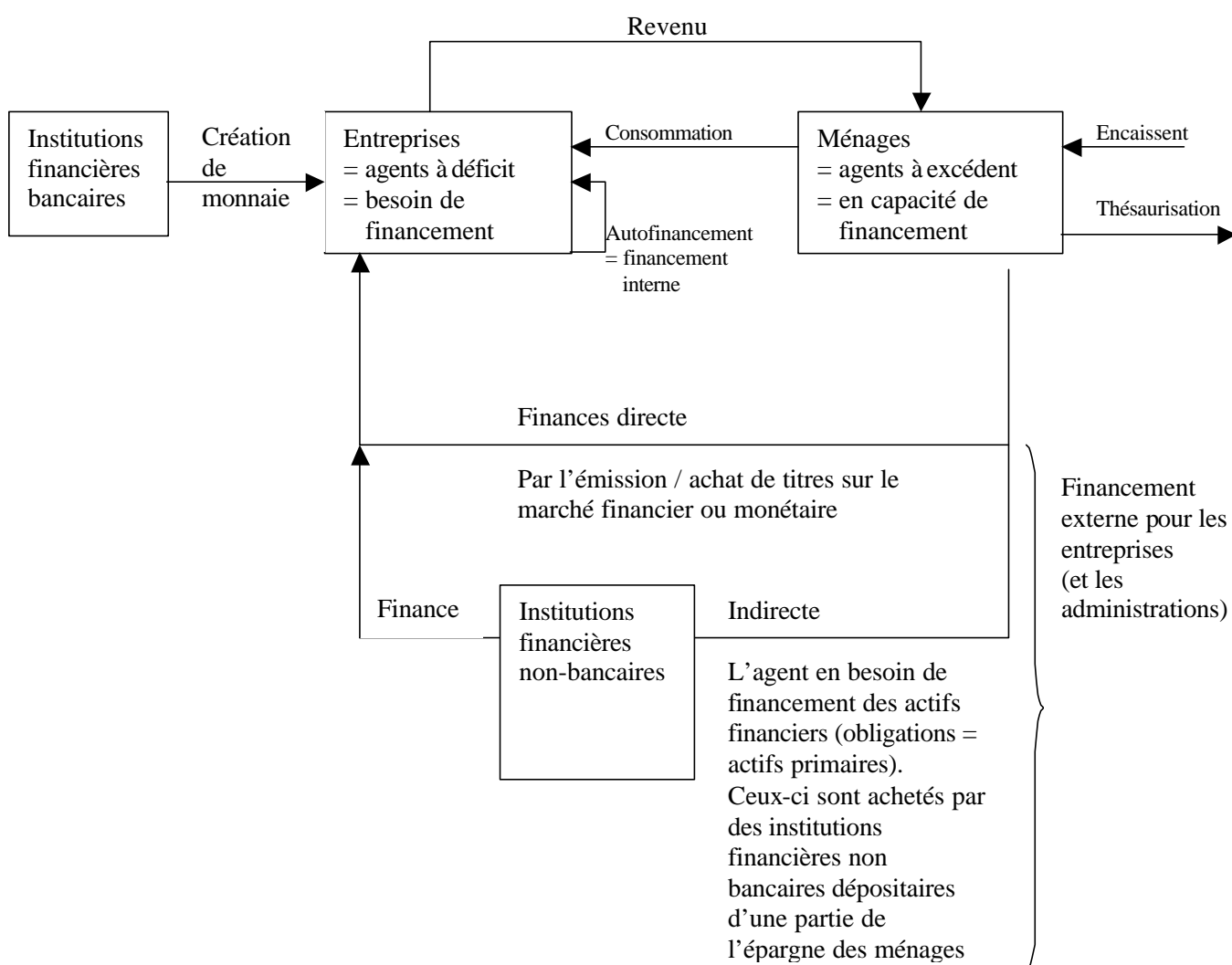
Les sources de la création monétaire, les contreparties de M3 sont, comme ce dernier, établies à partir des bilans des établissements de crédit. On retiendra les contreparties « extérieur » et « crédit interne » comprenant les créances sur l'Etat et sur l'économie.

CHAPITRE 13 LES CIRCUITS DE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Les circuits de financement de l'économie française (finance directe et indirecte) ont connu de profonds bouleversements depuis les années 1980 et sont aujourd'hui encore en mutation.

I. FINANCE DIRECTE ET FINANCE INDIRECTE

Le financement de l'économie peut être interne ou externe. Dans le premier cas cela s'apparente à l'autofinancement, dans le deuxième cas le financement est réalisé par le système monétaire et financier. Le financement externe peut être directe et indirecte.

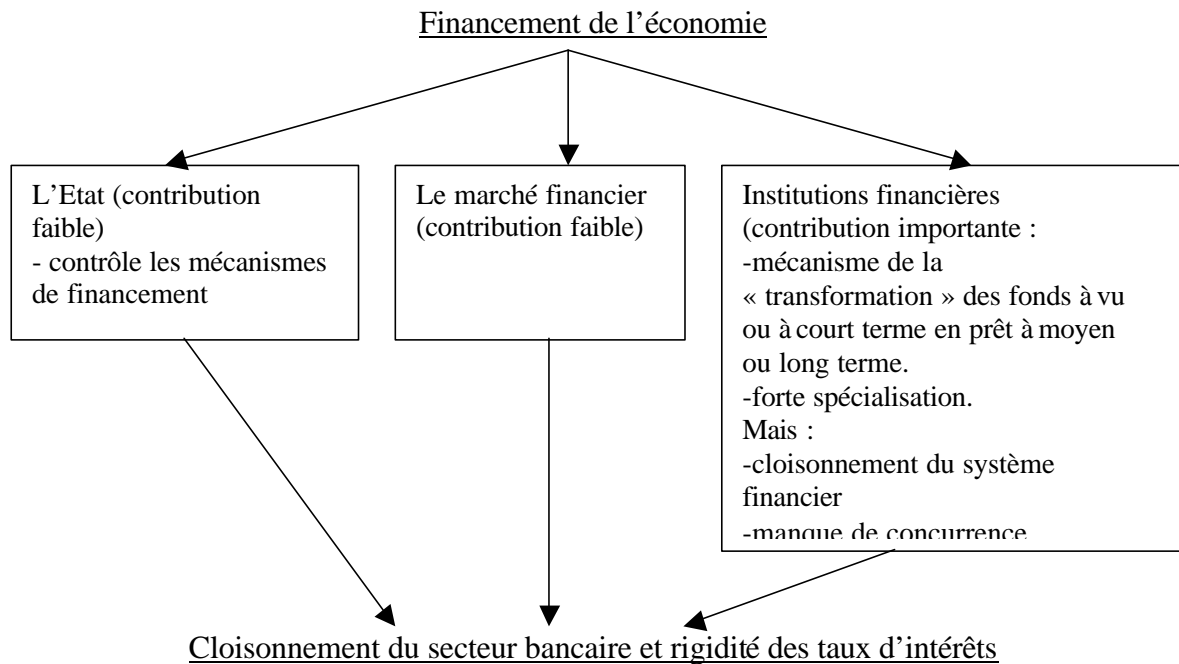


II. L'EVOLUTION DES CIRCUITS DE FINANCEMENT

C'est pendant la décennie des années 1980 que l'évolution des circuits de financement a été la plus marquante. La France passe d'une « économie d'endettement » à l'« économie de marchés financiers » en accord avec la règle des 3D concernant la mondialisation financière.

A. LES CIRCUITS DE FINANCEMENT JUSQU'À LA FIN DES ANNEES 1970. L'ECONOMIE D'ENDETTEMENT

La reconstruction de la France au lendemain de la seconde guerre mondiale a surtout été financée par l'Etat ; les banques sont alors peu intervenues. La loi du 2 décembre 1945 les concerne, celle éditée le principe de spécialisation. Ainsi, les banques appartiennent à l'une des catégories suivantes : banque de dépôt, banque d'affaire et banque de crédit à moyen et long terme. Mais cette rigidité de la réglementation conforte le rôle de l'Etat en tant que seul intervenant dans le financement de l'économie et creuse les déficits. Les lois de 1966-67 encouragent, quant à elles, la déspecialisation et la restructuration bancaires.



B. L'EVOLUTION DES CIRCUITS DE FINANCEMENT DANS LES ANNEES 1980 : L'ECONOMIE DE MARCHES FINANCIERS

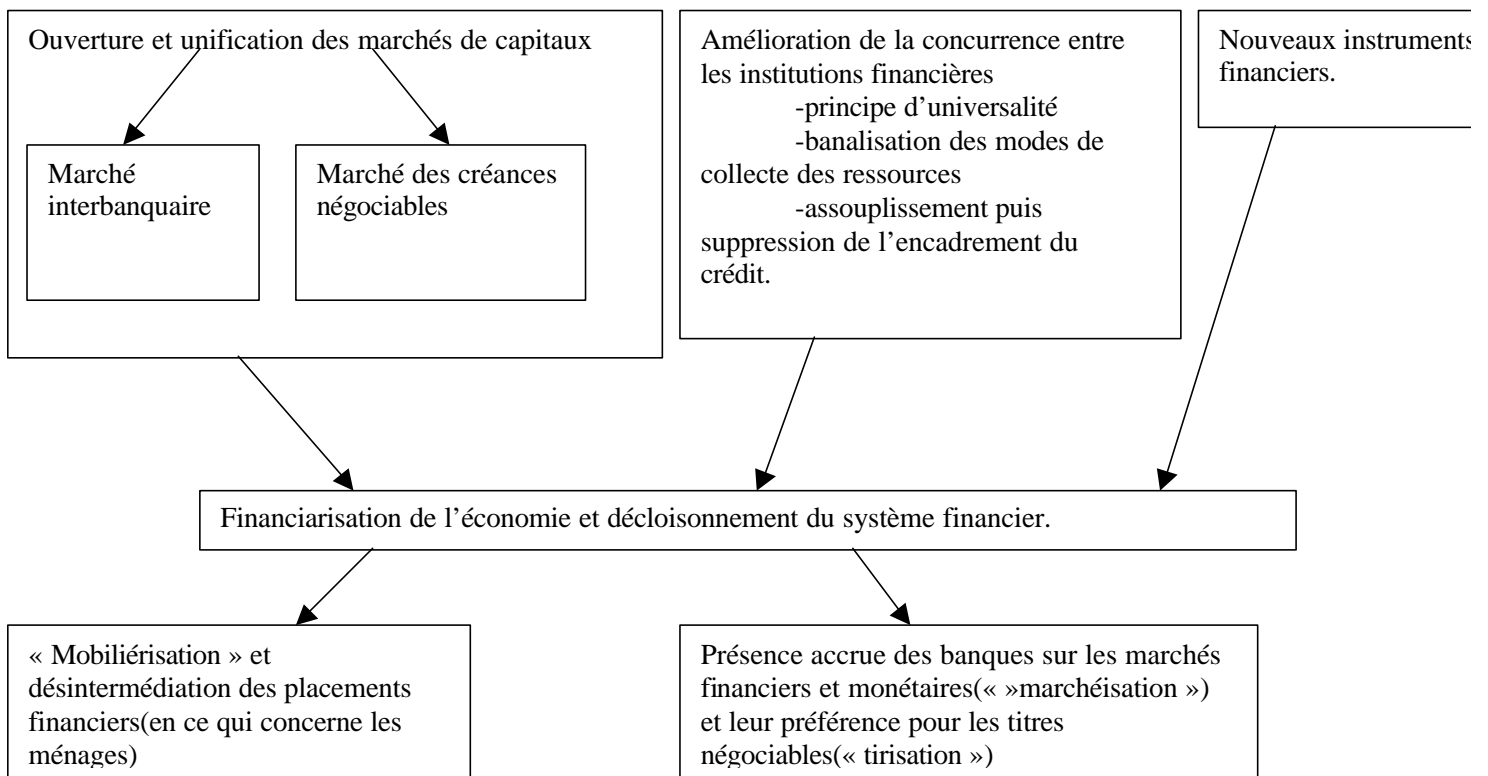
Nature des problèmes :

- Cloisonnement des circuits de distribution du crédit et des marchés des capitaux en général, d'où..
- Ajustement faussé entre offre et demande de capitaux
- Séparation des marchés financiers et monétaires
-

Comportement des principaux agents économiques concernés

- L'Etat – il tente d'éviter la création monétaire et donc le risque inflationniste
- Les ménages – ils s'orientent vers des placements de moins en moins liquide sur le marché financier : actions et obligations
- Les entreprises – leur taux d'autofinancement est important, leur taux d'emprunt baisse et leur portefeuille financier augmente ; cela s'accompagne d'une désintermédiation de la demande de fonds.

Nature des changements intervenus sur les circuits de financement.



CHAPITRE 14 LE SYSTEME MONETAIRE ET FINANCIER

Les opérations économiques les plus banales, investissement, achat de titres, s'effectuent sur des marchés, financier ou monétaire.

Nous nous intéresserons ici, d'une part aux institutions financières et opérations de crédit et d'autre part aux marchés des capitaux.

I. LES INSTITUTIONS FINANCIERES ET LES OPERATIONS DE CREDIT

A. LES INSTITUTIONS FINANCIERES FRANCAISES

Nom de l'institution financière	Banque de France (créé en 1800)	Le trésor public	La Caisse des dépôts et des consignations	Les institutions soumises à la loi bancaire de 1984
Fonctions essentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Institut d'émission de monnaie. - Banque des banques (assure le contrôle de l'activité bancaire, propose des services aux autres banques et peut assurer leur refinancement en cas de besoin). - Banquier de l'état (tient le compte courant du Trésor public et accorde des avances à l'état). - Gestionnaire des réserves publiques de change. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reçoit es recettes de l'Etat et effectue ses dépenses - Créé de la monnaie scripturale - Peut emprunter et/ou prêter de l'argent (bons du Trésor) 	<ul style="list-style-type: none"> - centralise la majorité des fonds collectés par les caisses d'épargne. - Sert au développement économique et social du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reçoit des fonds des particuliers - Effectue des opérations de crédit - Gère ou met à disposition des moyens de paiement

B. LES PERATIONS DE CREDIT

Les opérations de crédit se classent selon leur source(c'est-à-dire le type d'établissement prêteur), leur durée(court, moyen ou long terme), le bénéficiaire et l'objet économique du crédit(ménages, entreprises, crédit à l'exploitation, à l'habitation).

Les établissements de crédit diversifient leur produits pour attirer le maximum de clientèle, voire même créer une demande. Ainsi on distingue cinq différentes formes de crédits de trésorerie finançant l'exploitation des entreprises : les avances en compte débiteur, l'escompte d'effets commerciaux, les crédits de mobilisation des créances commerciales, la cession par bordereau de créances professionnelles et les « autres crédits » de trésorerie.

II. LES MARCHÉS DE CAPITAUX

A. LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Jusqu'en 1985 le marché monétaire est un marché exclusivement réservé à quelques intervenants. Il permet surtout aux banques de régler entre elles leur demande et offre de capitaux à court terme. La réforme du marché monétaire va vers une plus grande ouverture et régulation de celui-ci en jouant sur les taux d'intérêt.

Le marché monétaire se scinde en deux « compartiments. » Le marché interbancaire (uniquement réservé aux institutions financières) et le marché des titres et créances négociables (ouvert à tous).

B. LE MARCHÉ FINANCIER

Le marché financier, assure le lien entre les ménages, entreprises et administrations en capacité et besoin de financement. Des actions et obligations, des valeurs mobilières à court ou moyen terme sont émises sur le marché financier. Les valeurs mobilières sont des titres négociables détenus par des titulaires et leur apportent des revenus. On compte parmi ces valeurs mobilières les actions, les obligations ainsi que des nouveaux types de placement, complexes, mêlant les deux premiers types de titres. Les actionnaires sont propriétaires d'une partie de l'entreprise et perçoivent des dividendes dont le montant dépend du cours de bourse, des résultats de l'entreprise. Par contre, les obligataires perçoivent un intérêt fixe sur leur « prêt » à l'entreprise. Les obligations sont des titres de créance à long terme.

L'Etat peut se financer grâce aux fonds d'Etat qui suivent le même principe que les obligations mais sont réservés aux collectivités des secteurs publics et semi-public.

Il existe également des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)^o qui gèrent des fonds collectifs. On distingue SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) et FCP (Fonds Communs de Placement). Les premières se doivent de réserver au moins 30% de leur actif aux obligations françaises et autres bons du Trésor mais les deux fonctionnent selon un même principe : L'épargnant achète des actions de SICAV ou de FCP qui sont eux même constitués de titres financiers.

En fait, tout se joue en bourse, que se soit sur le marché primaire ou secondaire. On dit de la bourse qu'elle « mobilise, diffuse du capital, fait évoluer les structures de la production et est un baromètre de l'économie ». Le marché primaire est le marché sur lequel s'acquiescent les titres nouveaux alors que les titres déjà émis s'échangent sur le marché secondaire. Il existait en France sept places boursières différentes, aujourd'hui il ne reste plus que Paris. Des commissions telles la COB la légalité et le bon fonctionnement des opérations boursières.

Pour une entreprise, son entrée en bourse signifie d'un côté une augmentation de son capital mais de l'autre l'arrivée d'actionnaires soit un nouveau rapport de force au sein de l'entreprise.

Une entreprise peut être inscrite soit sur le marché officiel, soit sur le second marché, soit sur le marché hors-cote. De manière générale elle évolue de ce dernier au marché officiel qui regroupe les plus grandes entreprises françaises.

Ce sont les particuliers qui interviennent le plus sur le marché financier (au niveau de 50%) mais s'ajoutent les investisseurs institutionnels (SICAV, FCP), les entreprises et les institutions financières ainsi que l'étranger. Les ordres d'achat ou de vente de titres se font par l'intermédiaire d'un établissement bancaire ou financier même en ce concerne les transactions via Internet.

Depuis 1986 la cotation boursière s'effectue en fonction du CAC (Cotation Assistée en Continu).

THEME 2 : LE DEVELOPPEMENT DES MARCHES DE CAPITAUX

La mondialisation des flux de capitaux est aujourd'hui une réalité, elle a eu des effets sur la diversification des placements boursiers et la compétitivité de l'intermédiation. Celle-ci a également influencé les politiques monétaires. Mais dans la zone euro les politiques monétaires nationales se trouvent limitées de par le traité de Maastricht. En outre, le marché financier se doit de se calquer sur la sphère de l'économie réelle et non de s'enfermer dans l'inflation et la spéculation abusives ce qui mène bien souvent à des krachs boursiers.

CHAP 15 LA REGULATION PAR LE MARCHE

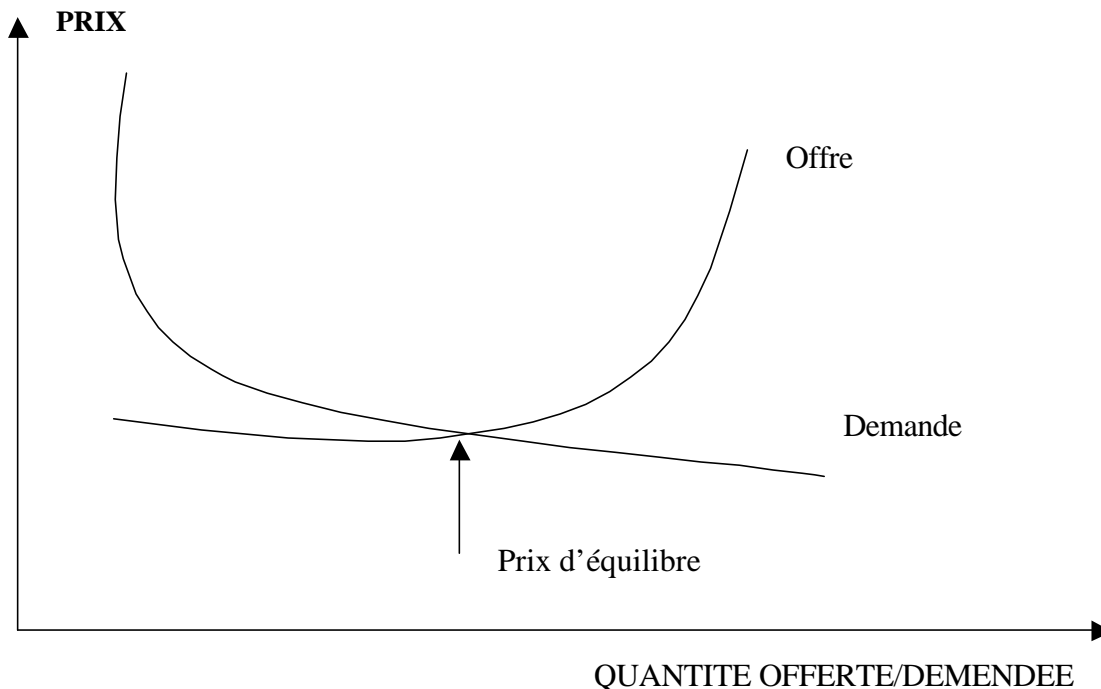
Dans une économie de marché, les prix sont censés se former d'après le marché, c'est-à-dire selon l'offre et la demande de tel ou tel produit. C'est par un tel mécanisme de formation des prix que le marché se régule, s'informe, sur l'état de santé de l'économie. Néanmoins ce système rencontre certaines limites.

I. LE MECANISME DE FORMATION DES PRIX SUR UN MARCHE CONCURRENTIEL

A. LA NOTION DE MARCHE

Le marché, avant la place du village, aujourd'hui le monde entier est le lieu où se rencontrent offreurs et demandeurs de biens (marché des biens de production et de consommation), services ou capitaux (marchés monétaire et financier). A cela s'ajoute le marché du travail, ce dernier étant considéré comme un « bien » à part. L'économie de marché préconise la concurrence, en théorie pure et parfaite.

B. LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE ET LA FIXATION DU PRIX D'EQUILIBRE

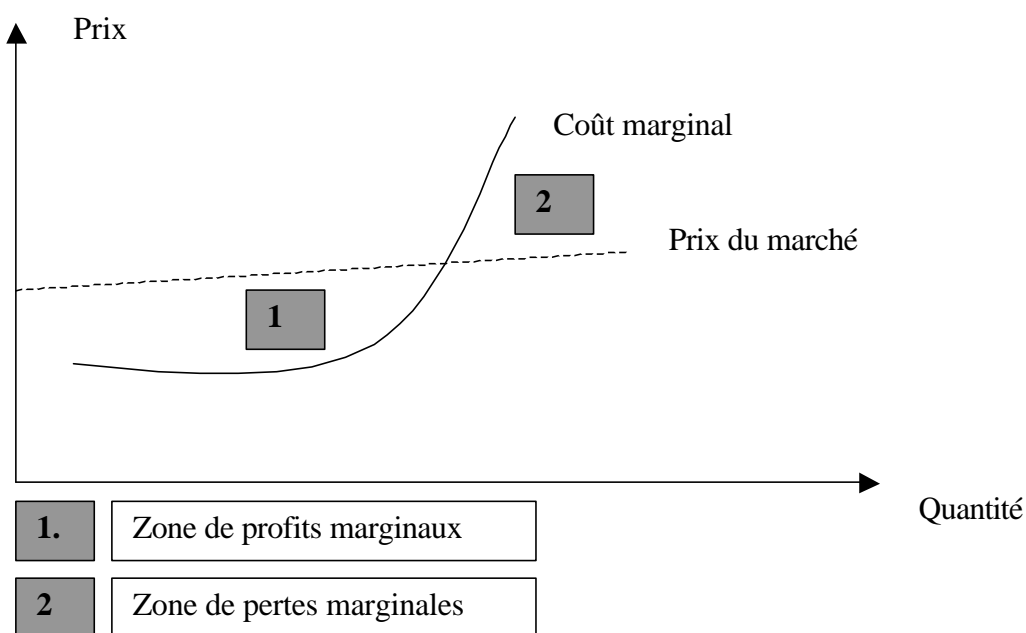


Ce tableau représente la loi de l'offre et de la demande de façon théorique. Certains produits n'obéissent pas à ce schéma, ainsi en ce qui concerne certains produits de luxe, plus leur prix augmente, plus il y a de demande.

II. LE ROLE DU PRIX ET LES LIMITES DE LA REGULATION PAR LE MARCHE

A. LE ROLE DU PRIX COMME INFORMATION ECONOMIQUE

On distingue deux formes principales de régulation économique : la régulation par le plan (économie planifiée) et par le marché ; le système des prix remplit trois fonctions principales : il informe sur la rareté du produit et sur l'état de santé de l'économie ; il incite (une baisse de prix peut inciter le consommateur) et enfin il équilibre les marchés et l'économie dans son ensemble (car le prix est fixé théoriquement en fonction de l'offre et de la demande du produit en question). Néanmoins ce dernier peut être faussé par une taxation abusive par exemple. On a vu dans un chapitre précédent que les unités de consommation consomment en fonction de leurs possibilités et de l'utilité du bien convoité. Pour une entreprise, la fixation du prix de vente de sa production se fait en fonction du coût de production (coût des facteurs de production travail et capital + consommations intermédiaires) et de la concurrence.



B. LES LIMITES DE LA REGULATION PAR LE MARCHE

De fait, la régulation par le marché connaît des limites. En effet, la concurrence pure et parfaite n'est, dans la grande majorité des cas, que théorique. Les marchés sont souvent dominés par quelques grandes entreprises (marchés oligopolistiques). De plus, certains marchés, tels les marchés boursiers ou immobiliers sont fortement spéculatifs, ce qui empêche une bonne régulation par le marché. A cela s'ajoute la recherche de l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt collectif comme le prouvent, par exemple, les nombreux coûts engendrés par la mauvaise conduite des entreprises : pollution, lutte contre le tabagisme.

CHAPITRE 16 LA REGULATION PAR L'ETAT ET LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Le rôle de l'Etat dans l'économie est sans cesse remis en cause, on passe de la glorification de l'Etat-Providence à celle du « laisser-faire ». L'Etat est en fait un agent économique très complexe qui intervient dans l'économie au moyen de politiques économiques. Il utilise pour cela des instruments qui lui sont plus ou moins propres.

I. OBJECTIFS ET MODES D'INTERVENTION DE L'ETAT

A. LA DIVERSITE DES OBJECTIFS DE L'INTERVENTION DE L'ETAT

L'Etat peut se fixer différents objectifs selon la conception que l'on a de celui-ci. Ainsi l'Etat peut-il être un Etat-arbitre, un Etat-partisan ou bien encore un Etat-gestionnaire. Pour les libéraux, l'Etat se doit d'assurer ses fonctions régaliennes. Il ne peut intervenir sur le plan économique que pour faciliter le déroulement de l'activité économique privée. Ils proscrivent néanmoins l'intervention étatique considérant celle-ci comme trop souvent inopportune, inefficace et perturbatrice. Pour les marxistes, l'Etat apparaît avec le capitalisme, puis celui-ci se pérennise et soutient ce même modèle qui est à son origine. Le mouvement keynésien, interventionniste, prône quant à lui l'Etat-Providence. Pour eux, celui assure l'équilibre global de la nation et de l'économie.

B. LA PLURALITE DES MODES D'INTERVENTION DE L'ETAT

L'Etat intervient dans l'économie afin de produire des biens ou services gratuits ou quasi-gratuits, redistribuer une partie des richesses produites par la nation et stabiliser l'économie.

II. LA POLITIQUE ECONOMIQUE

A. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

On distingue les objectifs des politiques économiques selon la typologie suivante : objectifs économiques purs, objectifs sociaux et « quasi-objectifs ». Les économistes proposent une représentation dite du « carré magique » qui regroupe les quatre objectifs essentiels des politiques économiques : le plein-emploi, la stabilité des prix, équilibre des comptes extérieurs et la croissance économique.

B. LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

L'Etat peut utiliser des instruments dits de connaissance ou d'intervention pour mener une politique économique. Celle-ci peut également être de deux types : conjoncturelle ou structurelle. La politique conjoncturelle répond à un besoin ponctuel et est en général à court terme, a contrario, la politique structurelle s'inscrit dans la durée et intervient plus en profondeur.

III. LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE : POLITIQUES BUDGETAIRE ET MONETAIRE

L'Etat dispose de deux instruments majeurs afin de mener à bien sa politique économique : la politique budgétaire et la politique monétaire. Néanmoins, aujourd'hui, les pays appartenant à la zone euro sont contraints par les critères de convergence et ne peuvent plus mener de politiques budgétaires ou monétaires isolées.

A. LA POLITIQUE BUDGETAIRE

La politique budgétaire peut être de deux types : libérale ou interventionniste. Dans le premier cas on préconise la neutralité du budget et son équilibre, dans le second cas, le budget devenu actif sert à relancer l'investissement, l'emploi. On parle alors d'entraînement positif sur l'ensemble de l'économie ainsi que d'effet multiplicateur. Pour ce faire l'Etat peut agir sur les recettes (interventionnisme fiscal, recours à l'emprunt) ou bien les dépenses publiques.

B. LA POLITIQUE MONETAIRE

La plus ou presque d'actualité dans la zone euro. L'objectif de la politique monétaire est de fournir un volume de monnaie adapté aux besoins de l'économie. On distingue néanmoins les objectifs finaux (relatifs aux performances macro-économiques) et les objectifs intermédiaires. Les politiques monétaires agissent essentiellement sur l'agrégat M3. La Banque de France utilise plusieurs instruments tels les taux d'intérêt pour mener à bien les politiques économiques des différents gouvernements.

THEME 3 LES ENJEUX POLITIQUES DE L'EMPLOI

Les documents présentés dans le thème 3 datent au mieux de 1994. La situation de l'emploi ayant beaucoup évolué nous ferons dans un premier temps un état des lieux du marché de l'emploi en 1994 puis nous comparerons brièvement avec la situation actuelle du marché du travail. En 1993 le taux de chômage est, en France, de 11,5% et l'on prévoyait un taux de chômage de 15% en 2010. La France se propose de mener une politique de « l'emploi compétitif » c'est-à-dire de réajuster le coût du travail à sa productivité réelle, de se tourner vers les productions à forte valeur ajoutée, d'assurer un revenu minimal aux travailleurs, d'encourager la productivité et le progrès technique et afin de réduire les coûts du chômage. Certains s'interrogeaient déjà sur une hypothétique RTT, les emplois aidés et la réinsertion des chômeurs.

Sept ans plus tard le paysage de l'emploi en France a changé. Le chômage a régressé contrairement aux estimations des économistes de l'époque, il est passé sous la barre de 10% et certains y voient déjà un signe de retour au plein emploi. Le débat sur l'émigration est relancé car la main d'œuvre manque dans certains secteurs. La loi sur les 35 heures a été votée. Néanmoins le chômage n'est pas encore résorbé et le problème de la réinsertion et de la réorientation de certains chômeurs demeure. Au même moment la précarisation de l'emploi, et le glissement entre emploi et activité ne cessent de croître.